

# SICTOM

PEZENAS - AGDE

ACTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



RAPPORT ANNUEL 2021



sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets





Editorial	p2
2021, une année de maillage avec les communes	p5
Pascal Ponthieu, nouveau Directeur Général des Services	p6
Organigramme	p6

01	<b>Périmètre</b>	p7
	Les équipements structurant le territoire	p9
	Composition et population en 2021	p10
02	<b>Compétences, missions et objectifs du SICTOM</b>	p11
	Concours 2021 je protège ma planète	p12
	Missions et objectifs	p13
03	<b>Synoptique des flux</b>	p16
	Analyse des différents flux des déchets par secteur	p17-22
04	<b>Organisation du service public</b>	p23
	4.1 Organisation générale	p25
	4.2 Organisation de la pré-collecte : bacs et équipements mis à la disposition des usagers et des communes.	p26-27
	4.3 Evolution de l'organisation de la collecte : le déploiement des Points d'Apport Volontaire et des composteurs partagés	p28
	4.4 Les déchets occasionnels, c'est en déchèterie !	p29
	4.5 La filière des végétaux	p30
05	<b>Bilan par filière</b>	p31-34
	5.1 Les Ordures Ménagères et Assimilées	p32
	5.1.1. La filière des ordures ménagères résiduelles	p32
	5.1.2. Filière des déchets ménagers recyclables	p35-37
	5.1.3. La collecte des biodéchets	p38
	5.2 Les déchets occasionnels	p38
	5.2.1. Fréquentation des déchèteries en 2021	p38
	5.2.2. Collecte/traitement/valorisation	p39
	5.2.3. La filière végétaux	p39
	5.2.4. La filière bois	p40
06	<b>Coût du service public</b>	p41
	6.1 Structure des coûts et des financements	p42
	6.2 Coûts des prestations extérieures	p42
	6.2.1. Collecte	p43
	6.2.2. Transfert/Transport	p43
	6.2.3. Traitement	p43
	6.3 Les principaux investissements réalisés en 2021	p44
07	<b>Emplois et conditions de travail</b>	p45
	7.1 Evolution des effectifs et caractéristiques	p46
	7.2 Absentéisme	p46
	7.3 Télétravail	p46
	7.4 Prévention des risques et formations	p47
	7.5 Protection sociale	p47
	7.6 Relations sociales	p47
08	<b>Sensibilisation aux bons gestes et communication</b>	p49
	8.1 Prévention et réduction des déchets	p50-51
	8.2 Compostage /Lombricompostage	p52-53
	8.3 Communication, réseaux sociaux et médias	p54-55
	8.4 Animations pédagogiques	p56-57
	8.5 Les ambassadeurs de tri	p58
	<b>Glossaire</b>	
	Tous les termes et acronymes utiles à la compréhension du rapport annuel	p59



ADEME

Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

## Editorial

### Un partenariat serré avec les 58 communes du territoire

Pour répondre aux missions de service public de proximité que le SICTOM doit remplir dans chacune des 58 communes de notre territoire, j'ai souhaité mettre en œuvre un travail collaboratif décliné en 5 axes : extension des consignes de tri, évolution du mode de collecte, du fonctionnement des déchèteries, lutte contre les incivilités, information renforcée et formation partagée. Le maillage tissé grâce au relais de chacun des élus référents de nos 58 communes nous permet d'être un partenaire du quotidien.

### L'autonomie du territoire et le service au public réaffirmés

En 2021, le SICTOM Pézenas-Agde a confirmé son autonomie en termes de traitement :

- 100% des ordures ménagères collectées sont traitées à Montblanc dans l'unité de bio-stabilisation de VALOHÉ.

- 100 % des collectes sélectives sont triées au Centre de tri de Pézenas qui malgré son obsolescence traite près de 9 000 tonnes en 2021.

L'extension des consignes de tri à horizon 2023 nous a conduits à fédérer 7 collectivités de l'Ouest et Centre Hérault, dont le SICTOM, pour la construction à Saint Thibéry d'un centre de tri dernière génération. La mutualisation de cet équipement public permet de conserver l'emploi sur notre bassin, garder la maîtrise des coûts, avoir un bilan carbone modéré.



### Collectivité engagée pour la Transition écologique

Au-delà de sa mission de service, l'exemplarité de notre collectivité doit faire évoluer les gestes du quotidien et progresser les états d'esprit. En 2021, la journée mondiale du dépassement était le 29 juillet, ce qui signifie que nous avons dépensé l'ensemble des ressources que la Terre peut régénérer en un an. L'accélération de l'impact environnemental de nos comportements rend encore plus urgent les prises de conscience, tant collective qu'individuelle. Agitateurs d'idées, les animateurs du SICTOM distillent auprès de nos enfants, nos meilleurs « influenceurs », les gestes d'aujourd'hui et de demain.

**Nous devons former une communauté fédérée autour d'une écologie opérationnelle. !**

**Sébastien Frey**

Président du SICTOM Pézenas-Agde



## 2021,

⇒ une année encore impactée par la crise COVID et les confinements, même s'ils ont été moins restrictifs qu'en 2020.

⇒ une année qui confirme l'évolution de la collecte en Points d'Apport Volontaire et la reprise du déploiement de la collecte des biodéchets, en bornes d'apport volontaire et en compostage collectif, tout en affirmant la volonté partagée de lutter contre les dépôts sauvages.

### La collecte des déchets poursuit son évolution en 2021

avec la création de nouveaux Points d'Apport Volontaire dans les communes. Ce nouveau système permet de supprimer la multitude de bacs individuels, souvent laissés sur la voie publique aux points de regroupement et provoquant de nombreuses incivilités. Il permet aux usagers de trouver aux Points Tri les colonnes leur permettant de trier au même endroit les différents flux de déchets. Cette évolution permet également au SICTOM d'optimiser les circuits de collecte.

Depuis décembre 2021, Saint Nazaire de Ladarez est commune pilote pour la collecte des biodéchets par compostage partagé avec 3 sites installés sur la commune. **C'est la 14<sup>ème</sup> commune à disposer d'une solution de tri des biodéchets imposé par la loi AGEF.** L'objectif est la réduction de production d'ordures ménagères résiduelles, les biodéchets en représentant environ un tiers. **Les solutions de collecte des biodéchets** (en collecte séparée ou en gestion de proximité) **se substituent à une collecte d'ordures ménagères qui passe de C2 à C1\***. Depuis 2018, 13 autres communes du centre du territoire sont collectées 1 fois par semaine en biodéchets et 1 fois par semaine en ordures ménagères.

\*Fréquence des collectes par semaine



## Tous Responsables !

Présentation de la stratégie de lutte contre les dépôts sauvages le **1<sup>er</sup> juin 2021** au Palais des Congrès du Cap d'Agde :

**Tous les dépôts sauvages** sont signalés par 2 rubriques spécifiques : « DEPOT SAUVAGE INTERDIT / 1500€ D'AMENDE » et « DECHETERIES GRATUITES OUVERTES 7J/7 ». Trier ses déchets et les déposer en déchèterie est un acte citoyen, les 19 déchèteries du SICTOM étant **gratuites pour les particuliers**.



## 2021, UNE ANNÉE DE MAILLAGE AVEC LES COMMUNES

Pour une organisation au service des usagers, particuliers et professionnels !

Le Président du SICTOM Pézenas-Agde Sébastien FREY est allé à la rencontre des maires et élus référents des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) composant le syndicat, réaffirmant sa volonté de mettre en œuvre un **travail collaboratif avec les communes défini en 5 axes** :

- L'extension des consignes de tri au 1er janvier 2023,
- L'évolution des modes de collecte,
- L'évolution du fonctionnement des déchèteries,
- La lutte contre les incivilités,
- Une information renforcée, une formation partagée.



*Rencontre avec les élus de la Communauté de Communes des Avant-Monts*



*Rencontre avec les élus de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée*

*Rencontre avec élus de la Communauté d'Agglomération Béziers-Méditerranée*



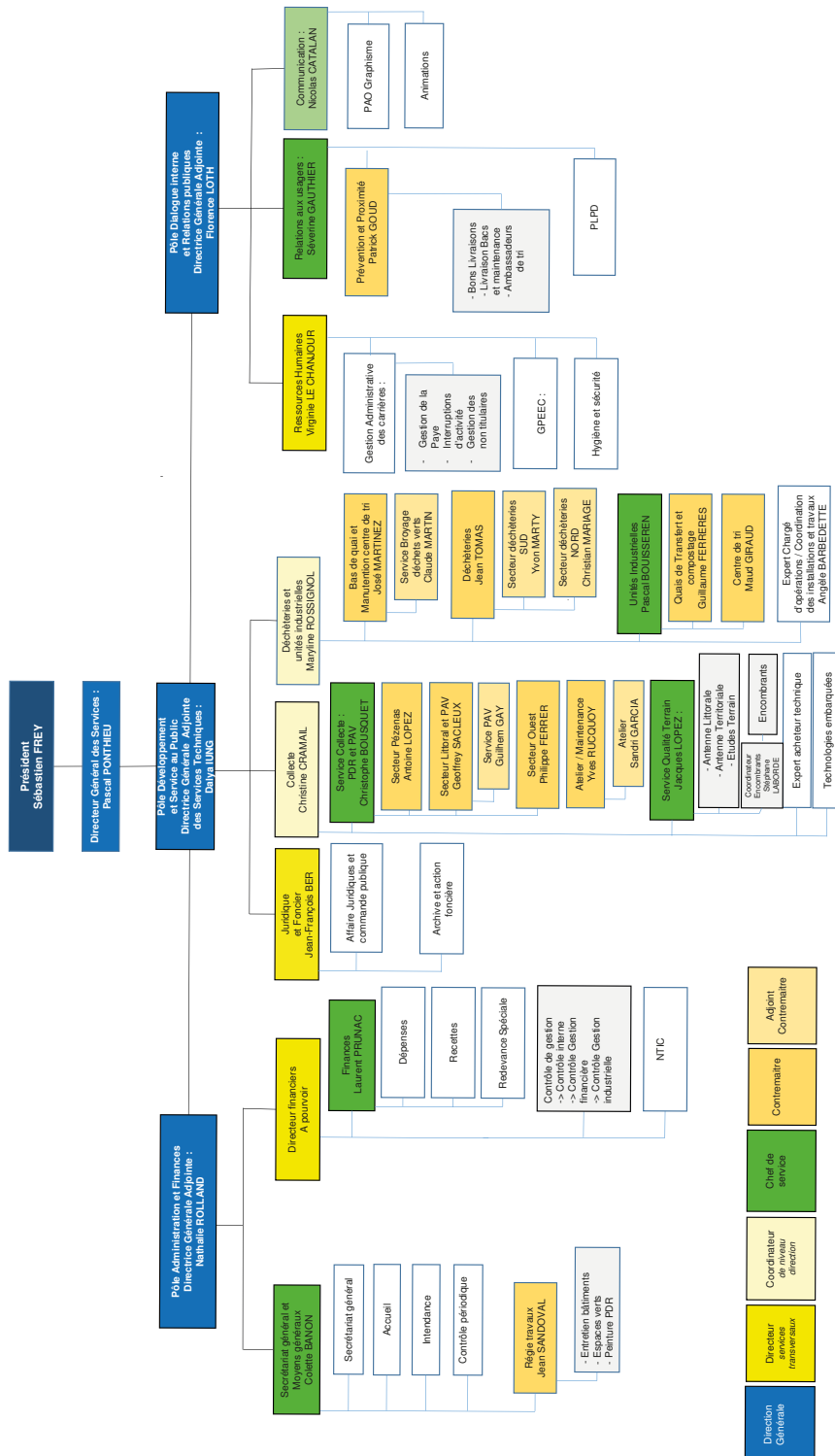
## Le 15 juin 2021, Pascal PONTHEIU a été nommé Directeur Général des Services du SICTOM. Il occupait auparavant les fonctions de Directeur Général des Services Techniques.

L'administration dont il a la charge est organisée en 3 pôles :

- Administration et Finances
- Développement et Service au public
- Dialogue interne et Relations publiques

Le SICTOM compte environ 300 agents dont 243 agents permanents au 31 décembre 2021.

### Organigramme des services validé en Comité Technique du 23 novembre 2021





# 1

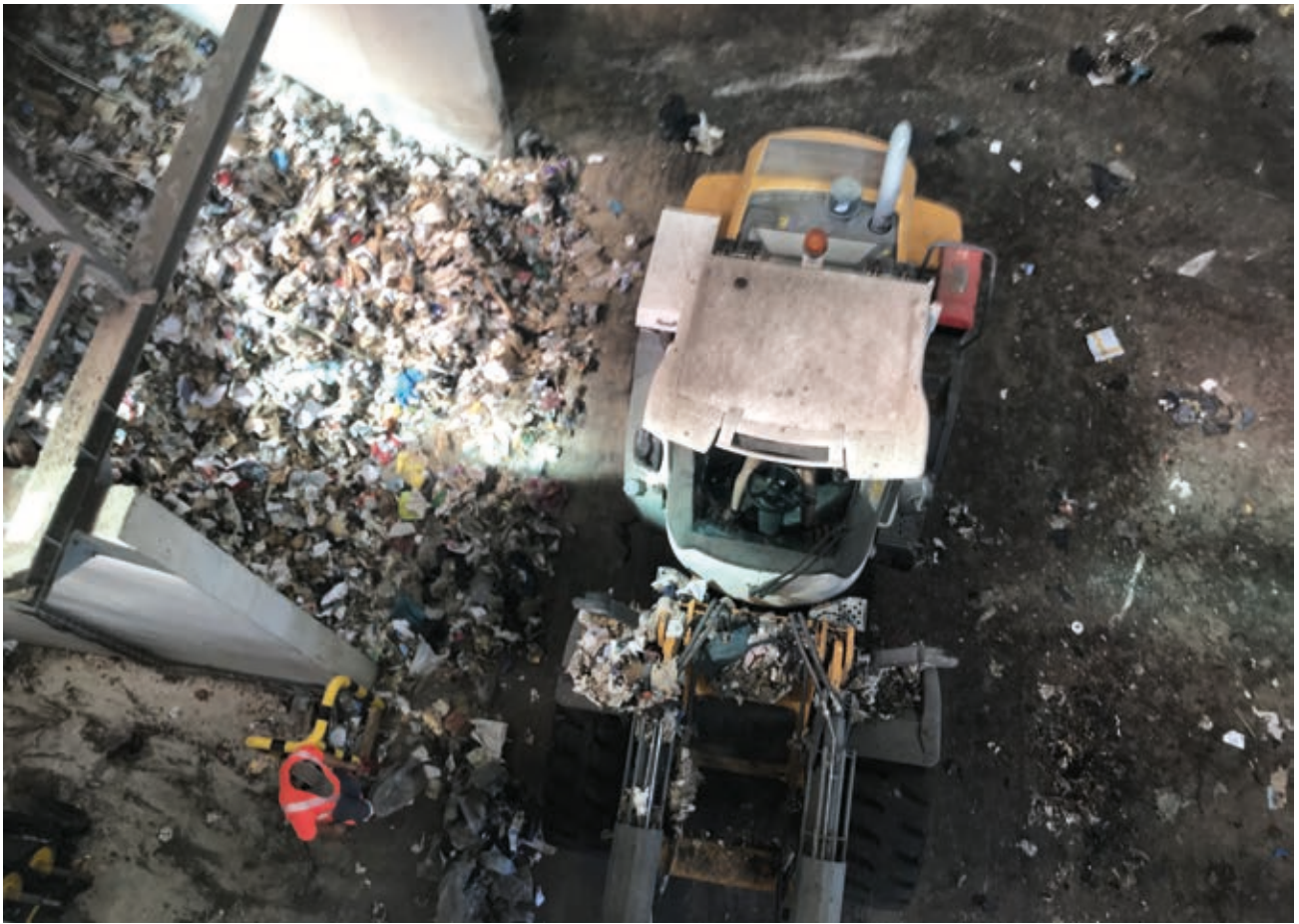
## PÉRIMÈTRE

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM), est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) créé en 1976.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le SICTOM est composé de deux communautés d'agglomération (CAHM et CABM) et de deux communautés de communes (CC Les Avant-Monts et CC du Clermontois).

Au total, ce sont 58 communes et une population permanente de 138 538 habitants qui constituent son territoire (source : INSEE), avec la particularité d'une très forte fréquentation touristique.

Cette population supplémentaire importante, qui vient impacter le service public de gestion des déchets, n'est pas prise en compte dans les ratios et indicateurs de ce rapport, ce qui en biaise l'analyse.



*VALOHÉ, unité de traitement de l'ensemble des Ordures Ménagères Résiduelles collectées par le SICTOM*



*Centre de tri de Pézenas triant et transférant vers les filières de valorisation et de reprise l'ensemble des collectes sélectives du SICTOM*



## Les équipements structurant le territoire



### LES ÉQUIPEMENTS



#### . Siège

Sictom Pézenas-Agde  
27 Avenue de Pézenas  
34120 Nézignan-l'Évêque  
Tél. 04 67 98 45 83

#### . Antenne littorale Agde

Tél. 04 11 95 00 97



#### Base départ collecte

Saint-Thibéry, Agde, Pézenas, Corneilhan



#### Base Nicollin, Agde



#### Quai de transfert

Pézenas, Agde



#### Centre de tri

Pézenas



#### Unité de valorisation Valohé

Montblanc

#### 19 déchèteries



Déchèterie ouverte aux particuliers et aux professionnels



Déchèterie ouverte uniquement aux particuliers



#### Plateforme de compostage

Agde



Stockage et broyage des déchets verts



**ISDI**  
Installation de Stockage des Déchets Inertes

Cers, St Thibéry, Montagnac  
Roujan, Caux

  
**138 538**  
 habitants  
 au 31/12/2021

**Du fait de la crise sanitaire de la Covid-19**, l'enquête annuelle de recensement qui devait se tenir en 2021 a été reportée en 2022. L'Insee a adapté ses méthodes de calcul des populations légales pour pallier ce report et continuer à produire des populations légales de qualité chaque année.

Selon cette méthodologie, la population légale de notre territoire reste stable et s'élève au 31/12/2021 à 138 538 habitants, soit +0,75% par rapport à 2020.

Par ailleurs, il est à noter que les indicateurs de ce rapport, comme pour les précédentes années, sont calculés sur la population INSEE, ne tenant pas compte pour notre territoire de la population DGF.

Communes	Nombre d'habitants	Année d'adhésion	TEOM en €
Abeilhan	1 819	1996	195 709
Adissan	1284	1996	163 113
Agde	30 000	2003	12 030 132
Alignan-du-Vent	1 781	1976	218 907
Aumes	510	1976	75 771
Autignac	938	2010	137 687
Bassan	2 190	2005	257 452
Bessan	5 238	2002	700 399
Boujan-sur-Libron	3 423	2005	628 472
Cabrerolles	351	2013	42 415
Castelnau-de-Guers	1 277	1976	198 729
Causses-et-Veyran	629	2010	79 391
Caussiniojouls	153	2013	16 374
Caux	2 585	1976	418 398
Cazouls-d'Hérault	421	1996	63 339
Cers	2 610	2000	257 751
Corneilhan	1 755	2008	207 903
Coulobres	357	1996	38 388
Espondeilhan	1 132	2005	110 398
Faugères	555	2013	76 807
Florensac	5 136	1996	677 396
Fontès	1 064	1996	188 157
Fos	126	1994	10 585
Fouzilhon	257	2008	25 149
Gabian	863	1994	112 892
Laurens	1799	2013	218 913
Lézignan-la-Cèbe	1 596	1979	215 782
Lieuran-lès-Béziers	1 425	2005	160 884
Lignan-sur-Orb	3 303	2008	477 074
Magalas	3 423	2008	437 150
Margon	719	1994	72 300
Montagnac	4 383	1976	589 123
Montblanc	2 916	1996	359 545
Montesquieu	74	1994	8 379
Murviel-lès-Béziers	3 159	2010	388 896
Neffiès	1 064	1994	134 988
Nézignan-l'Evêque	1 856	1976	252 738
Nizas	692	1997	110 731
Pailhès	583	2010	58 713
Pézenas	8 273	1976	1 683 080
Pinet	1 928	1976	245 094
Pomérols	2 240	1976	339 779
Portiragnes	3 168	2003	793 438
Pouzolles	1 190	1996	148 378
Puimission	1175	2010	147 709
Puissalicon	1 371	2008	194 499
Roquessels	98	2008	13 146
Roujan	2 216	1979	376 743
Servian	5 325	1976	754 123
St-Géniès-de-Fontedit	1 699	2010	212 594
St-Nazaire-de-Ladarez	328	2010	32 350
St-Pons-de-Mauchiens	649	1996	94 895
St-Thibéry	2 843	1976	424 342
Thézan-lès-Béziers	3 103	2010	387 558
Tourbes	1 876	1979	322 044
Vailhan	155	1994	17 506
Valros	1 673	1979	174 762
Vias	5 782	2003	1 456 619
TOTAL (au 31/12/2021)	138 538		28 298 485



## 2

### COMPÉTENCES, MISSIONS ET OBJECTIFS DU SICTOM

**Le SICTOM est compétent en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés sur son territoire.**

Ses missions sont définies par les articles L.2224-13 à L.2224-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Depuis sa création, elles se sont développées et diversifiées pour assurer **un service public de qualité privilégiant la proximité avec les usagers.**

**En 2021, le SICTOM s'affirme comme acteur de la Transition écologique,** proposant aux habitants une gestion de leurs déchets plus responsable et contribuant à la prise de conscience environnementale, dès le plus jeune âge.

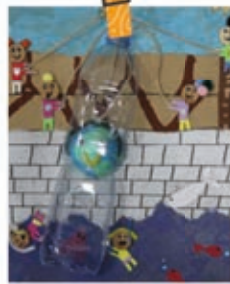
Agissant pour une économie circulaire de territoire, le SICTOM assure ses missions essentiellement en régie. Les équipements de traitement, le centre de tri, Valohé mis en service industriel en 2020, lui permettent **d'être autonome et de traiter les déchets du territoire sur le territoire,** limitant les transports et leur impact Carbone.

# CONCOURS 2021 « JE PROTÈGE MA PLANÈTE »

Merci aux classes participantes, à l'imagination, la créativité des enfants et au travail d'encadrement de leurs enseignants !



CMI-CM2 - St Joseph - Servian  
Mme Héwé



CE2 - Bessan  
Mme Annaé



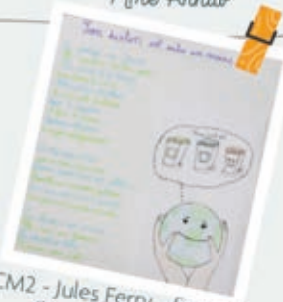
CMI-CM2 - Castelanau-De-Guers  
Mr. Couderc



**Le gagnant !** CE2 Lignan-sur-Orb  
Mme Baillat



CMI - CM2 - Roujan  
Mr. Audren



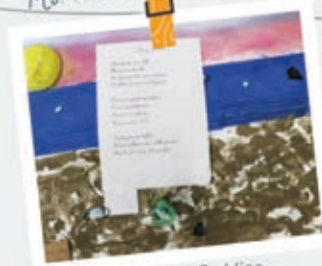
CM2 - Jules Ferry - Servian  
Mme Daumergue



CE2 - St Joseph - Servian  
Mme Mourgues



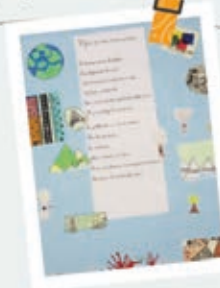
CMI-CM2 - Corneilhan  
Mme Escande



CMI - CM2 - Vias  
Mr. Maury



CMI - CM2 - Pouzolles  
Mme Mallea



CE2-CMI - Corneilhan  
Mme Graziela Ruiz



CE2 - Pézenas Saint Marthe  
Mme Zajdel



CMI - Pomerols  
Mme Loupia



CE2 - CEI Lignan/Orb  
Mme Navas

## Missions et objectifs

**Le SICTOM est compétent en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés sur son territoire.**

### MISSIONS

- **PRÉVENTION** : Réduction à la source de la production de déchets déclinée en 13 axes du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD). Sensibilisation des plus jeunes par un programme d'animations.
- **COLLECTES SÉLECTIVES** : **Emballages Ménagers Recyclables** (EMR / bacs jaunes), **Verre** et **Biodéchets** (bac orange). Collectes en Points De Regroupement (PDR), Points d'Apport Volontaire (PAV) et déchèteries (réseau de 19 déchèteries).
- **COLLECTE des Ordures Ménagères Résiduelles** (OMR, ce qui reste après les différents tris) en Points De Regroupement ou conteneurs enterrés.
- **TRANSFERT, TRANSPORT, TRAITEMENT des déchets** : Le SICTOM dispose de **2 quais de transfert** (Pézenas et Agde), **d'un centre de tri** (Pézenas), **d'une plateforme de compostage** (Agde), **de 19 déchèteries et de 13 plateformes de broyage des végétaux**.
- **ENFOUISSEMENT DES RÉSIDUS ULTIMES** en Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) après **bio stabilisation pour les OMR à VALOHÉ** ou en Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI : 5 sur le territoire du SICTOM).

### OBJECTIFS POURSUIVIS



- > **SENSIBILISER** aux enjeux environnementaux,
- > **RÉDUIRE** les déchets,
- > **TRIER mieux** et plus et **TRIER** à la source **les biodéchets**,
- > **MODERNISER** la collecte,
- > **OPTIMISER** le réseau des **déchèteries**,
- > **FAVORISER** le **transport propre** des déchets,
- > **TRAITER** les déchets du territoire **sur le territoire**,
- > **ÊTRE** un territoire **AUTONOME**.

# N'Y ALLONS PAS PAR 4 CHEMINS !



**LE  
MASQUE,  
C'EST  
DIRECTEMENT  
DANS LE SAC  
DES ORDURES  
MÉNAGÈRES !**



**SUR NOTRE SITE INTERNET  
#JAILEBONGESTE!**



**[www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr)**



CITEO



**Campagne 2021 de sensibilisation** sur l'importance du bon geste de tri pour les masques (une des 2 erreurs les plus relevées lors des caractérisations), **ayant touché plus de 16 000 usagers.**



## 3

### SYNOPTIQUE DES FLUX

Le SICTOM collecte **plus de 130 000 tonnes de déchets** et organise leur gestion par flux.

- ⇒ **Les ordures ménagères et assimilées (OMA) sont gérées selon 3 grands flux de collecte :**
- **Les recyclables secs** (emballages recyclables, cartons industriels et verre),
  - **Les biodéchets** dont la collecte se déploie avec des solutions complémentaires (bornes d'apport et gestion de proximité, soit par les ménages avec le compostage, les poulaillers,... soit par composteurs partagés par les collectivités). **En décembre 2021, Saint Nazaire de Ladarez est commune pilote pour la collecte des biodéchets par composteurs partagés).**
  - **Les ordures ménagères résiduelles** (les déchets qui n'ont pas pu être triés).

**En 2021, 56 152 tonnes d'ordures ménagères et assimilées ont été collectées.**

- ⇒ **Les déchets occasionnels déposés dans le réseau des 19 déchèteries du SICTOM :** cartons, encombrants, inertes, bois, végétaux, ferraille, ameublement, textiles, déchets divers...

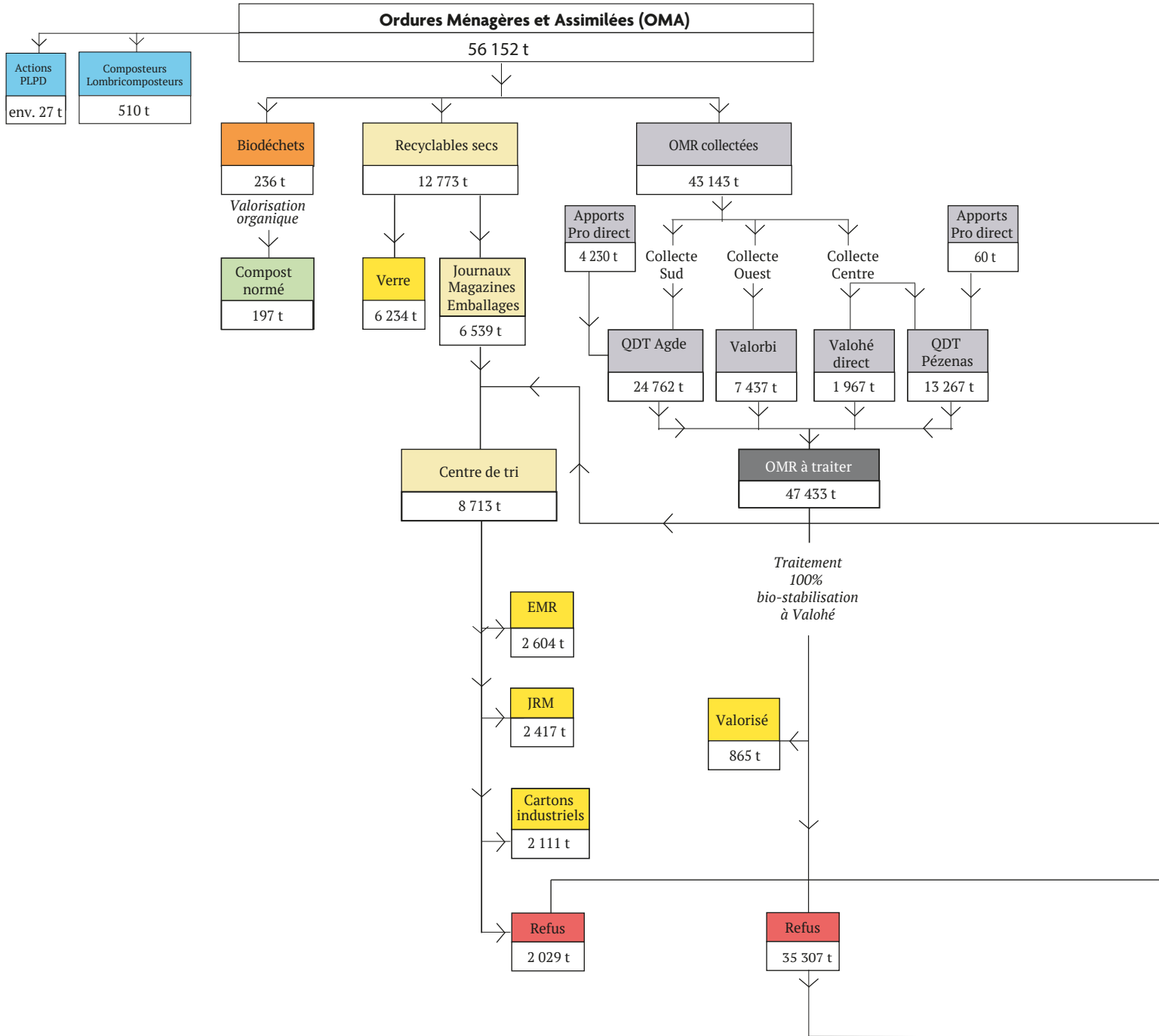
**Pour chaque flux, existe une solution de valorisation ou un exutoire :**

- Recyclage (valorisation des matières recyclables sèches dont le verre),
- Valorisation organique (biodéchets valorisés en compost normé),
- Enfouissement (stockage des déchets ultimes).

**En 2021, 71 850 tonnes de déchets occasionnels ont été collectées.**

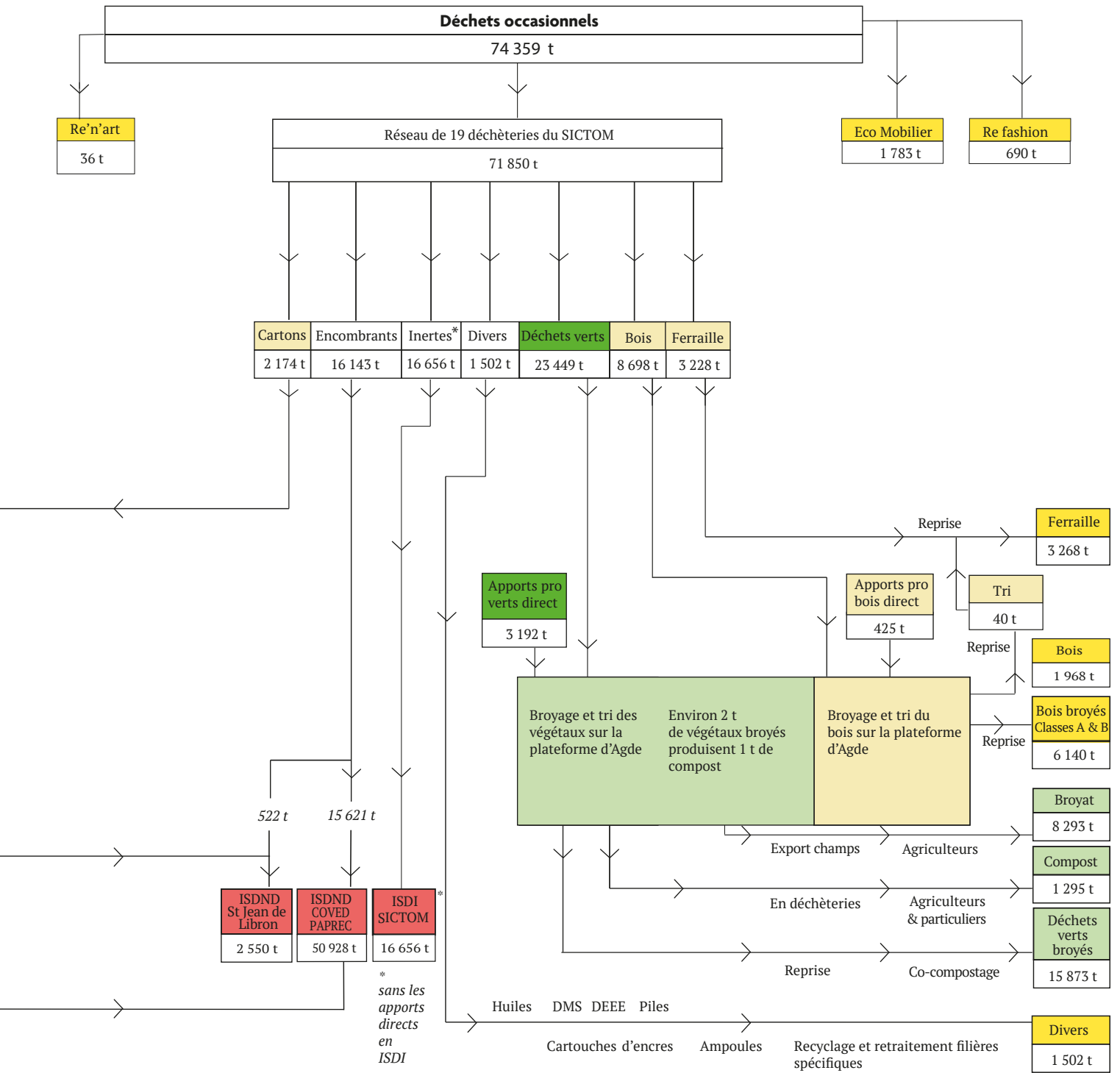
**La réduction à la source des déchets** est un enjeu majeur mais difficile à chiffrer (compostage individuel des ménages, actions du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, le PLPDMA, pour lutter contre le gaspillage alimentaire, ...).

# Synoptique des flux



NB: En 2021, le quai de transfert d'Agde a accueilli 3 617 t et a transféré 5 160 t d'Ordures Ménagères pour Sète Agglopolé Méditerranée.





<b>Total traité t/an</b>
<b>132 292 t</b>

Valorisation matière
<b>29 618 t</b>

Valorisation organique
<b>26 877 t</b>

Total valorisé matière + organique
<b>56 495 t</b>

Total stocké ISDND + ISDI
<b>70 134 t *</b>

\*sans les apports directs en ISDI

FLUX OMR

DIRECT VALOHÉ

SERVIAN · TOURBES · VALROS · MONTBLANC

VIDÉES AU QUAI DE TRANSFERT PEZENAS

ALIGNAN DU VENT · ADISSAN · AUMES · BESSAN · CASTELNAU-DE-GUERS · CAUX · CAZOULS · CONAS · FLORENSAC · FONTES · LEZIGNAN-LA-CÈBE · MARGON · MONTAGNAC · MONTBLANC · NEFFIÉS · NEZIGNAN L'ÉVEQUE · NIZAS · PEZENAS · PINET · POMEROLS · ROUJAN · SERVIAN · ST PONS DE MAUCHIENS · ST THIBERY · TOURBES · VALROS

- Collectes OMR vidées au quai de transfert de Pézenas
- Collectes OMR vidées à VALOHÉ directement - 1967 t
- Transport OMR FMA du quai de transfert de Pézenas vers VALOHÉ

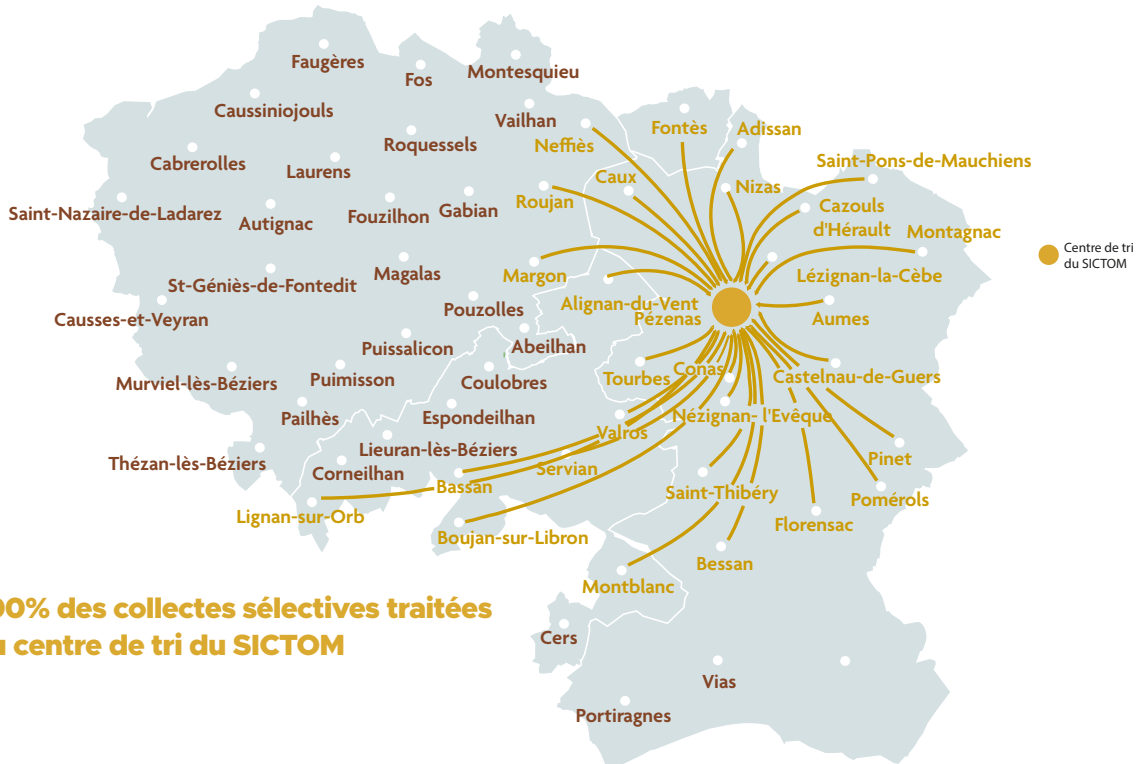


→ 100% des OMR traitées à VALOHÉ

FLUX EMR

EMR VIDÉS AU CENTRE DE TRI PÉZENAS

ADISSAN · ALIGNAN DU VENT · AUMES · BASSAN · BESSAN · BOUJAN SUR LIBRON · CASTELNAU-DE-GUERS · CAUX · CAZOULS · D'HÉRAULT · CONAS · ESPONDEILHAN · FLORENSAC · FONTES · LEZIGNAN-LA-CÈBE · LIGNAN-SUR-ORB · MARGON · MONTAGNAC · MONTBLANC · NEFFIÉS · NEZIGNAN L'ÉVEQUE · NIZAS · PEZENAS · PINET · POMEROLS · ROUJAN · SERVIAN · ST PONS-DE-MAUCHIENS · ST THIBERY · SERVIAN · TOURBES · VALROS

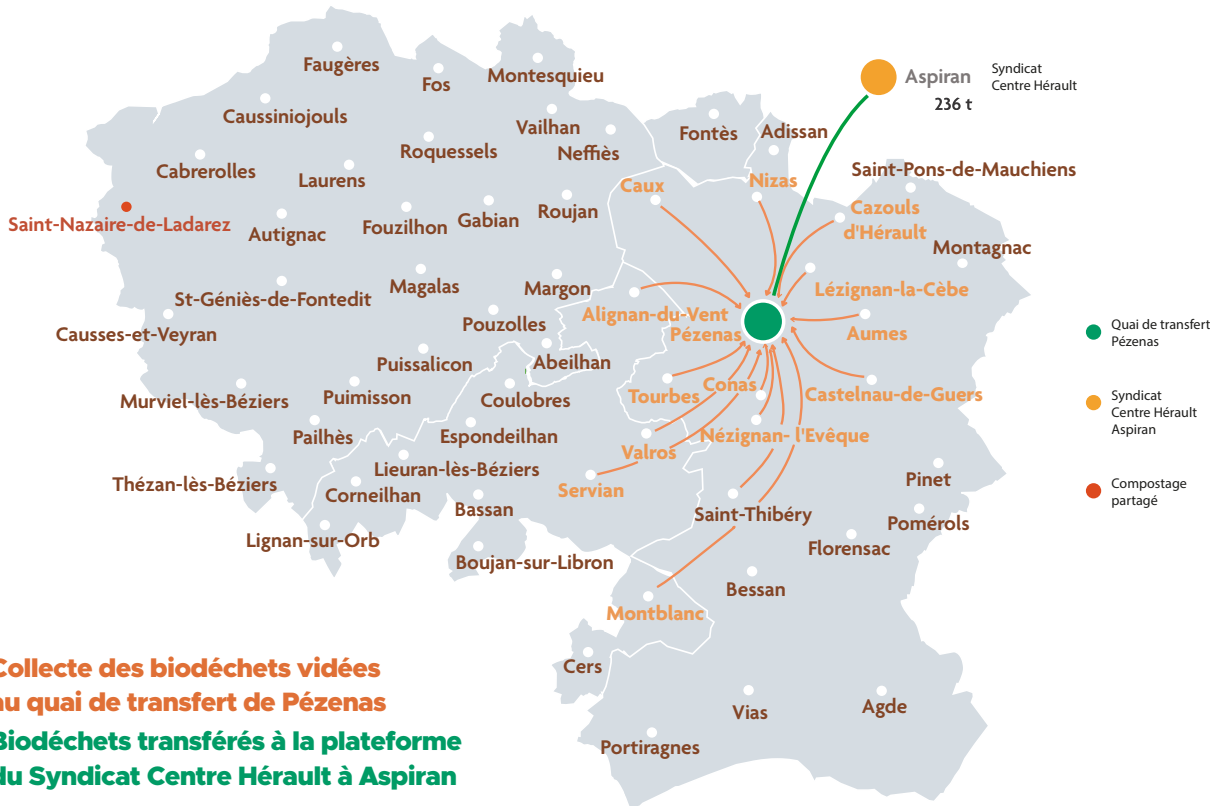


→ 100% des collectes sélectives traitées au centre de tri du SICTOM

## FLUX BIODÉCHETS

### BIODÉCHETS VIDÉS AU QUAI DE TRANSFERT PÉZENAS

ALIGNAN DU VENT . AUMES . BIODÉCHETS CANTINE AGDE . CASTELNAU-DE-GUERS . CAUX . CAZOULS D'HÉRAULT . CONAS  
LEZIGNAN-LA-CÈBE . MONTBLANC . NEZIGNAN L'ÈVEQUE . NIZAS . PÉZENAS . SERVIAN . TOURBES . VALROS



- Collecte des biodéchets vidés au quai de transfert de Pézenas
- Biodéchets transférés à la plateforme du Syndicat Centre Hérault à Aspiran

## LES CONSIGNES DE TRI - Biodéchets



- ✔ **Epluchures de légumes, fruits, coquilles d'œufs**
- ✔ **Aliments périmés sans emballage**
- ✔ **Marc de café, sachet de thé, essuie-tout, serviettes en papier ...**
- ✔ **Restes de repas (viande, poissons en petites quantités), de pain émietté**
- ✔ **Flours fanées et uniquement plantes d'intérieurs**

### LES INTERDITS !

- ✗ **Coquilles huîtres, coquilles fruits de mer**
- ✗ **Pas de sac plastique même biodégradable**
- ✗ **Litière, Cendre excréments**
- ✗ **Viande, poissons en grosse quantité**
- ✗ **Pas de gras, de plats en sauce**
- ✗ **Déchets verts non fractionnés**



**Une question, un doute :**  
[www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr)  
[biodechets@sictom-pezenas-agde.fr](mailto:biodechets@sictom-pezenas-agde.fr)

## SECTEUR SUD

### FLUX OMR

#### VIDÉES À AGDE

BESSAN  
CERS  
FLORENSAC  
PORTIRAGNES  
ST THIBERY  
VIAS

#### VIDÉES À VALOHÉ

BESSAN . CERS . FLORENSAC  
PORTIRAGNES . ST THIBERY  
VIAS

#### VIDÉES À PEZENAS

CERS - FLORENSAC  
ST THIBERY - VIAS  
PORTIRAGNES

- Transport OMR FMA du quai de transfert de Pézenas vers VALOHÉ
- Collecte OMR vidées au quai de transfert de Pézenas
- Collectes OMR vidées au quai de transfert d'Agde
- Transport OMR FMA vidées au quai de transfert Agde vers Valohé



→ 100% des OMR traitées à VALOHÉ

### FLUX EMR

#### EMR VIDÉS AU CENTRE DE TRI PÉZENAS

BESSAN . BOUJAN-SUR-LIBRON . CERS . MONTBLANC . PORTIRAGNES . VIAS



→ 100% des collectes sélectives traitées au centre de tri du SICTOM

# SECTEUR OUEST

**FLUX OMR**

**7 487 t/43 143 t**

## VIDÉES À L'UVOM - VALORBI

AUTIGNAC . ABEILHAN . BASSAN . BOUJAN-SUR-LIBRON . CABREROLLES . CAUSSE ET VEYRAN . CAUSSINIOJOLS CORNEILHAN COULOBRES . ESPONDEILHAN . FAUGÈRES . FOS . FOUZILHON . GABIAN . LA LIQUIERE . LENTHERIC LAURENS . LIEURAN-LÈS-BÉZIERS . LIGNAN-SUR-ORB . MAGALAS . MARGON MONTESQUIEU . MURVIEL-LÈS-BEZIERS PAILHÈS . POUZOLLES . PUIMISSON . PUISSALICON . ROQUESSELS SAINT GENIÈS-DE-FONTEDIT . SAINT-NAZAIRE-DE-LADAREZ . THÉZAN-LÈS-BÉZIERS . VAILHAN



Episodiquement, toutes les communes sont susceptibles d'être vidées à Pézenas (cause de panne ou entretien de camion)

→ **100% des OMR traitées à VALOHÉ**

**FLUX EMR**

## EMR VIDÉS AU CENTRE DE TRI PÉZENAS

ABEILHAN . AUTIGNAC . CABREROLLES . CAUSSE ET VEYRAN . CAUSSINIOJOL . CORNEILHAN . COULOBRES . FAUGERES . FOS FOUZILHON . GABIAN . LA LIQUIERE . LENTHERIC . LAURENS . LIEURAN-LÈS-BÉZIERS . LIGNAN-SUR-ORB . MARGON . MAGALAS . MONTESQUIEU . MURVIEL . PAILHES . POUZOLLES . PUIMISSON . PUISSALICON . ROQUESSELS . ST GENIES-DE-FONTEDIT ST NAZAIRE-DE-LADAREZ . THEZAN-LÈS-BÉZIERS . VAILHAN



→ **100% des collectes sélectives traitées au centre de tri du SICTOM**

### ANALYSE DES DIFFÉRENTS FLUX DES DÉCHETS :

#### -> Flux des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) :

Elles sont traitées à 100 % par l'unité de bio-stabilisation de VALOHÉ à Montblanc, soit 47 433 tonnes (avec les apports directs des professionnels)

#### -> Flux des Emballages Ménagers Recyclables (EMR)

Ils sont traités à 100 % au Centre de Tri de Pézenas pour être ensuite envoyés vers les différentes filières de recyclages. Malgré son obsolescence, 8 713 tonnes ont été triées en 2021.

### Un futur Centre de tri nouvelle génération à Saint Thibéry

Le territoire du SICTOM passera au 1er janvier 2023 en extension des consignes de tri (ECT). Le futur Centre de tri porté par la SPL OEKOMED (également porteuse de VALOHÉ) pour traiter les EMR de 7 collectivités de l'Ouest Hérault ( SICTOM, CABEM, Sète Agglopolie Méditerranée, Centre Hérault, Sud Hérault, la Domitienne et Grand Orb) permettra de répondre au cadre législatif.

#### Le projet en chiffres :



- 7 collectivités représentant plus de **500 000 habitants permanents**
  - Bâtiment de **5 800 m<sup>2</sup>** implanté à **Saint Thibéry**, permettant la réhabilitation de la carrière des Roches Bleues, avec **1 900 m<sup>2</sup>** de toiture équipée d'une **centrale photovoltaïque**.
  - **30 000 tonnes** / an de collectes sélectives en 2030
  - **12 séparateurs optiques**
  - **10,5 tonnes / heure** à capacité nominale et **12 tonnes / heure en pointe**
- Coût d'investissement : **24,9 millions €**  
Soutiens : **ADEME pour 4 millions €** dans le cadre du plan de relance, **CITEO pour 0,9 million €**, la **Région Occitanie pour 0,7 million €**.

#### -> Flux des Biodéchets



Ils sont valorisés à 100% sur la plateforme de compostage du syndicat voisin Centre Hérault

En 2021, le SICTOM confirme son **autonomie** pour le traitement des ordures ménagères avec sa propre unité de VALOHÉ. Il est déjà autonome pour le traitement de ses emballages ménagers recyclables. Il envoie à proximité, à Aspiran, ses biodéchets pour être valorisés.

**Avec ses investissements en matière d'équipements, le SICTOM confirme son autonomie en traitant dans ses unités des déchets du territoire, évitant des transports coûteux et polluants.**



## 4

### ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC

Le SICTOM organise la gestion des déchets autour de ses missions :

- **les collectes séparatives** (collectes sélectives en PAP, PAV, PDR, déchèteries) : déchets destinés aux filières de valorisation matière et organique,

- **la collecte des ordures ménagères résiduelles** en PDR ou PAV.

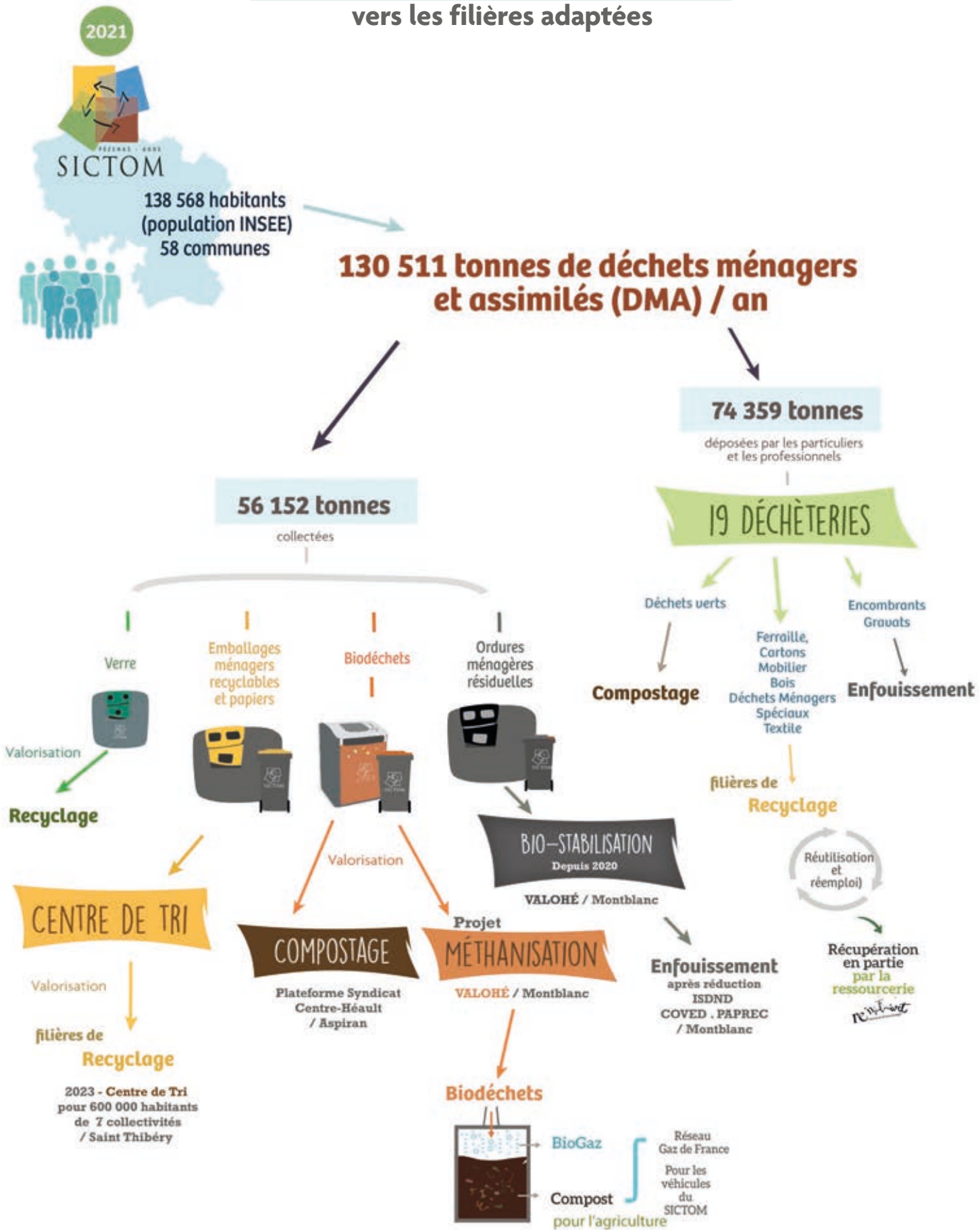
Le SICTOM mène les opérations de **transfert, transport et traitement/valorisation** (matière, organique et/ou énergétique).

L'élimination des résidus ultimes est assurée dans des Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND), en Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI).

Le SICTOM est doté de 5 ISDI (Cers, Saint Thibéry, Caux, Montagnac, Roujan).

Une fois stabilisés, les déchets ménagers ultimes sont stockés dans l'ISDN de Paprec, mitoyen de VALOHÉ.

# Collecte et traitement des déchets vers les filières adaptées





## Organisation générale



Filières	Collecte	Transfert	Transport	Traitement
<b>OMR</b>	Régie - prestataire	Régie- collectivités	Régie - prestataires	SPL
<b>Emballages</b>	Régie - prestataire	Régie	Régie - prestataire	Régie
<b>Biodéchets</b>	Régie	Régie	Régie	Collectivité
<b>Verre</b>	Régie	Régie	Régie	Prestataire
<b>Végétaux</b>	Régie	Régie	Régie - prestataire	Régie - prestataire
<b>Encombrants</b>	Régie	Régie	Régie	Prestataire
<b>Déchets Dangereux</b>	Régie	Régie	Prestataire	Prestataire
<b>Ferraille</b>	Régie	Régie	Régie - prestataire	Prestataire
<b>DEEE</b>	Régie	Régie	Prestataire	Prestataire
<b>Piles</b>	Régie	Régie	Prestataire	Prestataire
<b>Ampoules</b>	Régie	Régie	Prestataire	Prestataire
<b>Gravats</b>	Régie	Régie	Régie	Régie
<b>Cartouches d'encre</b>	Régie	Régie	Prestataire	Prestataire
<b>Huiles de vidange</b>	Régie	Régie	Prestataire	Prestataire
<b>Textiles</b>	Prestataire	Prestataire	Prestataire	Prestataire

## Organisation de la pré-collecte : bacs et équipements mis à la disposition des usagers et des communes.

### – 4.2.1 Pour les collectes en Points de Regroupements (PDR)

#### Bacs ordures ménagères



4 060 bacs livrés en 2021

#### Kits biodéchets



36 bacs livrés en 2021

Cette faible dotation correspond à des renouvellements mais **pas à un nouveau déploiement.**

Les cœurs des communes déjà déployées depuis 2018 en collecte biodéchets s'équipent de **Bornes Biodéchets**. Cette modalité de collecte séparative va majoritairement se déployer jusqu'en 2024 dans le reste des communes du SICTOM selon leurs typologies.

#### Bacs emballages ménagers recyclables



2 710 bacs livrés en 2021



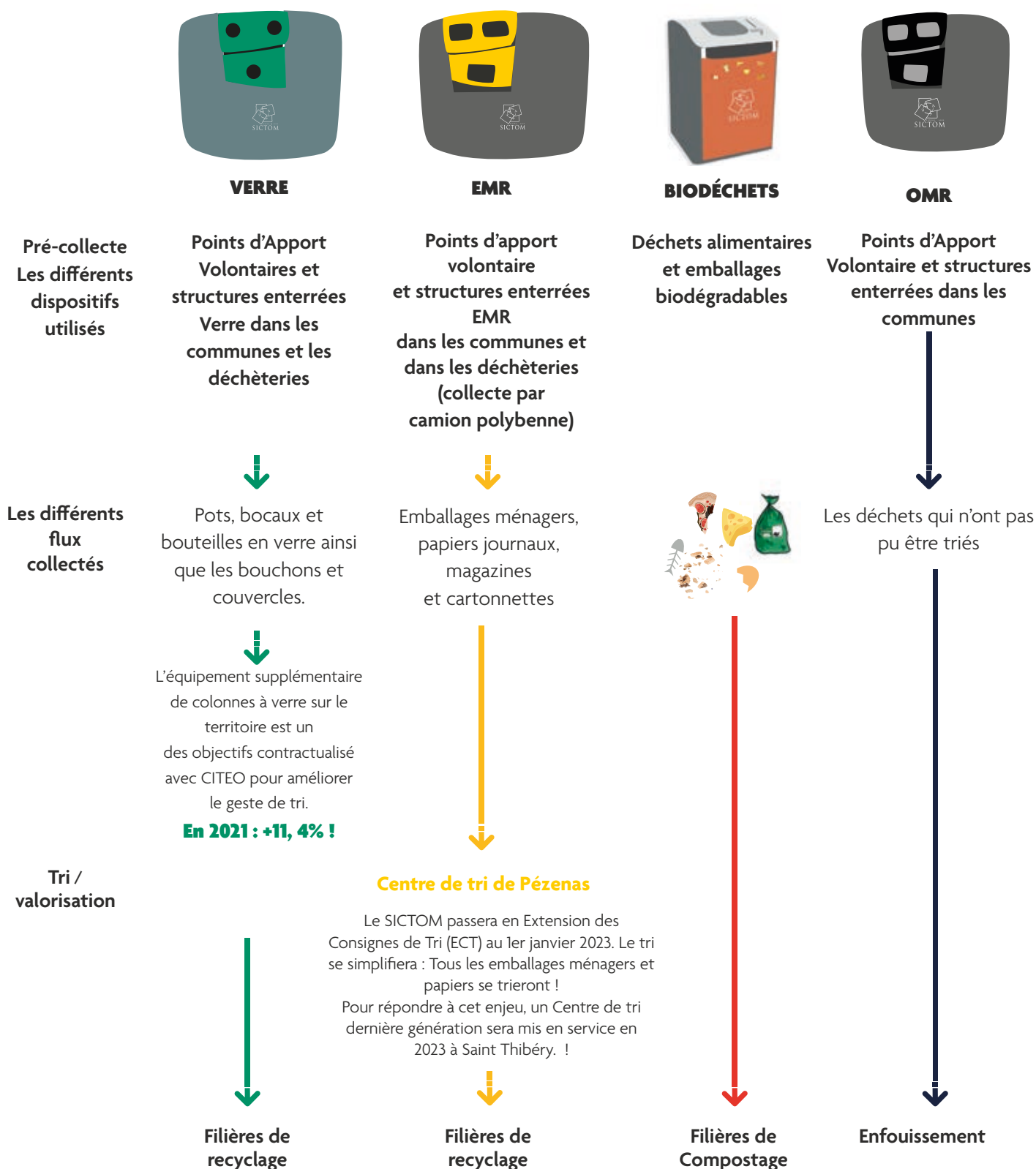
Dans les communes les plus petites et les plus rurales, la modalité de collecte des biodéchets à privilégier est la gestion de proximité de ces déchets en **compostage partagé.**

#### Gestion des bacs sur le territoire

Nombre de bacs livrés		Valorisations des bacs usagés	
Ordures ménagères	4 060	Nombre vieux bacs démantelés et revendus	4 390
Collecte sélective	2 710	Tonnage	45,94 T
Biodéchets	136	Recettes	5 418 €
Nombre de bacs retirés	5 151		
Nombre de réparation de bacs	423		
Bacs temporaires (mis en place pour les festivités travaux voiries, accueil gens du voyage, lotissements)	463		

## → 4.2.2 Pour les collectes en Points d'Apport Volontaire (PAV)

Les modes de collecte évolue sensiblement en 2021 avec le déploiement progressif sur l'ensemble du territoire des colonnes d'apport volontaire, aériennes ou enterrées.



La convention de partenariat entre le SICTOM et les communes pour l'implantation de structures enterrées a été étendue par **délibération du 27 septembre 2021** pour l'implantation de colonnes aériennes et le développement des Points tri.

## Evolution de l'organisation de la collecte : le déploiement des Points d'Apport Volontaire et des composteurs partagés

### → 4.3.1 La collecte en Points De Regroupement (PDR)

La collecte se fait majoritairement en Points De Regroupement selon un calendrier hebdomadaire pour chaque commune. Les règles de la collecte impose aux usagers, responsables des bacs individuels dont ils sont dotés, de les sortir juste avant la collecte en les amenant au point de regroupement le plus de chez eux et de le retirer après le passage de la collecte.

Chaque foyer est ainsi doté d'un bac Ordures Ménagères (vert, bleu ou grenat selon les communes) et d'un bac pour les Emballages Ménagers Recyclables (jaune). Pour les 13 communes collectées de façon séparative depuis 2018 en biodéchets, les habitants des quartiers pavillonnaires sont également dotés d'un bac orange. La dotation des bacs de chaque foyer se fait en fonction de sa composition.

#### ⇒ **Fréquence des collectes**

Les biodéchets représentent environ un tiers des ordures ménagères. Il est donc important de pouvoir les trier pour les extraire des ordures ménagères résiduelles qui finiront enfouies. Les biodéchets triés à la source pourront être valorisés et transformés en compost qui reviendra à l'agriculture locale, aux espaces verts des communes et aux jardins des particuliers. C'est également une obligation de la **loi AGECA (Anti-Gaspillage pour l'Économie Circulaire) de 2020 qui impose le tri des biodéchets au 1er janvier 2024.**

**Les collectes des biodéchets (bacs oranges ) se font en C1 sur 13 communes** du centre du territoire **depuis 2018**. Il s'agit des communes de Pézenas, Alignan du Vent, Aumes, Castelnau de Guers, Cazouls d'Hérault, Caux, Lézignan la Cèbe, Montblanc, Nézignan l'Évêque, Nizas, Servian, Tourbes et Valros.

**Sur les communes collectées en biodéchets, les collectes d'ordures ménagères (bacs verts, bleus, grenats) se fait en C1.** Les autres communes sont encore en C2 mais passent progressivement en C1 avec la poursuite du déploiement de la collecte des biodéchets.

**Les collectes sélectives (bacs jaunes) se font en C1 sur l'ensemble du territoire.**

Pour tenir compte de **la saisonnalité** et des spécificités liées à **l'attractivité touristique**, la fréquence des collectes est organisée différemment sur les communes du littoral : Agde, Portiragnes, Vias, et sur Pézenas.

### → 4.3.2 Le déploiement de la collecte en Points d'Apport Volontaire (PAV) et le compostage partagé

Pour faciliter le geste de tri des usagers tout en répondant aux besoins des nouveaux modes de vie, il est proposé aux communes de développer **les Points Tri** : Les usagers peuvent ainsi déposer, **dans des colonnes différentes, mais en même temps et au même endroit**, leurs différents types de déchets, **sans la contrainte** des jours et heures de collecte, **sans la contrainte** des sorties et retraits de bacs. Ce mode de collecte permet **de supprimer les bacs individuels laissés en permanence sur la voie publique qui génèrent de nombreuses incivilités**

**La collecte des biodéchets** se déploie également **en Bornes d'Apport Volontaire**, comme à Tourbes en octobre 2021 et **en compostage partagé**, comme à Saint Nazaire de Ladarez en décembre 2021.

Les éco-ambassadeurs du SICTOM, tous guides-composteur, avec le partenariat des communes, vont à la rencontre des usagers lors de permanences ou d'animations pour expliquer comment trier les biodéchets et remettre les kits de tri : bio-seaux, sacs compostables, mémo pour les consignes de tri, clé d'accès à la borne. Un maître-composteur du service Programme Local de Prévention des Déchets (PLPLD) forme de façon continue les éco-ambassadeurs et accompagne les communes pour l'acquisition des pratiques de compostage.

## Les déchets occasionnels, c'est en déchèterie !

Le SICTOM dispose d'un réseau de 19 déchèteries dont 8 sont également ouvertes aux professionnels. Au niveau national, le ratio d'équipement est de 1 déchèterie pour 15 000 habitants, au niveau du SICTOM le ratio est de **1 déchèterie pour 7 000 habitants. L'accès en déchèterie est gratuit pour les particuliers.**

Horaires 8h30 - 12h / 14h - 17h30 Derniers entrants Jusqu'à 11h45 le matin et 17h15 l'après-midi	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche matin	Dimanche Après midi	Libre service compost
Agde « Sept Fonts »	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Agde « La Prunette »*	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Alignan-du-Vent	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Boujan-sur-Libron	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓
Caux	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✗	✓
Cers *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Corneilhan	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✗	✓
Fontès	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✗	✓
Laurens	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Magalas *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Montagnac *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Pézenas *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓
Pomérols	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗
Portiragnes	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✗	✗
Roujan *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Saint-Thibéry *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Servian *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Valros	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✗	✓
Vias	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓

\* Déchèteries ouvertes également aux professionnels

### L'usage de la déchèterie s'inscrit dans les habitudes des usagers !

Déjà en 2020, la fermeture lors du premier confinement avait mis en lumière l'importance de la déchèterie pour les usagers.

Cette tendance s'est confirmée en 2021, tant en termes de fréquentation (+ 34%) qu'en termes de volumes collectés (+ 13,5%). Alors que jusqu'en 2019, les tonnages traités étaient issus pour moitié de la collecte et pour moitié des dépôts en déchèteries, **le volume collecté par les déchèteries est majoritaire depuis 2020 et représente désormais 55%.**



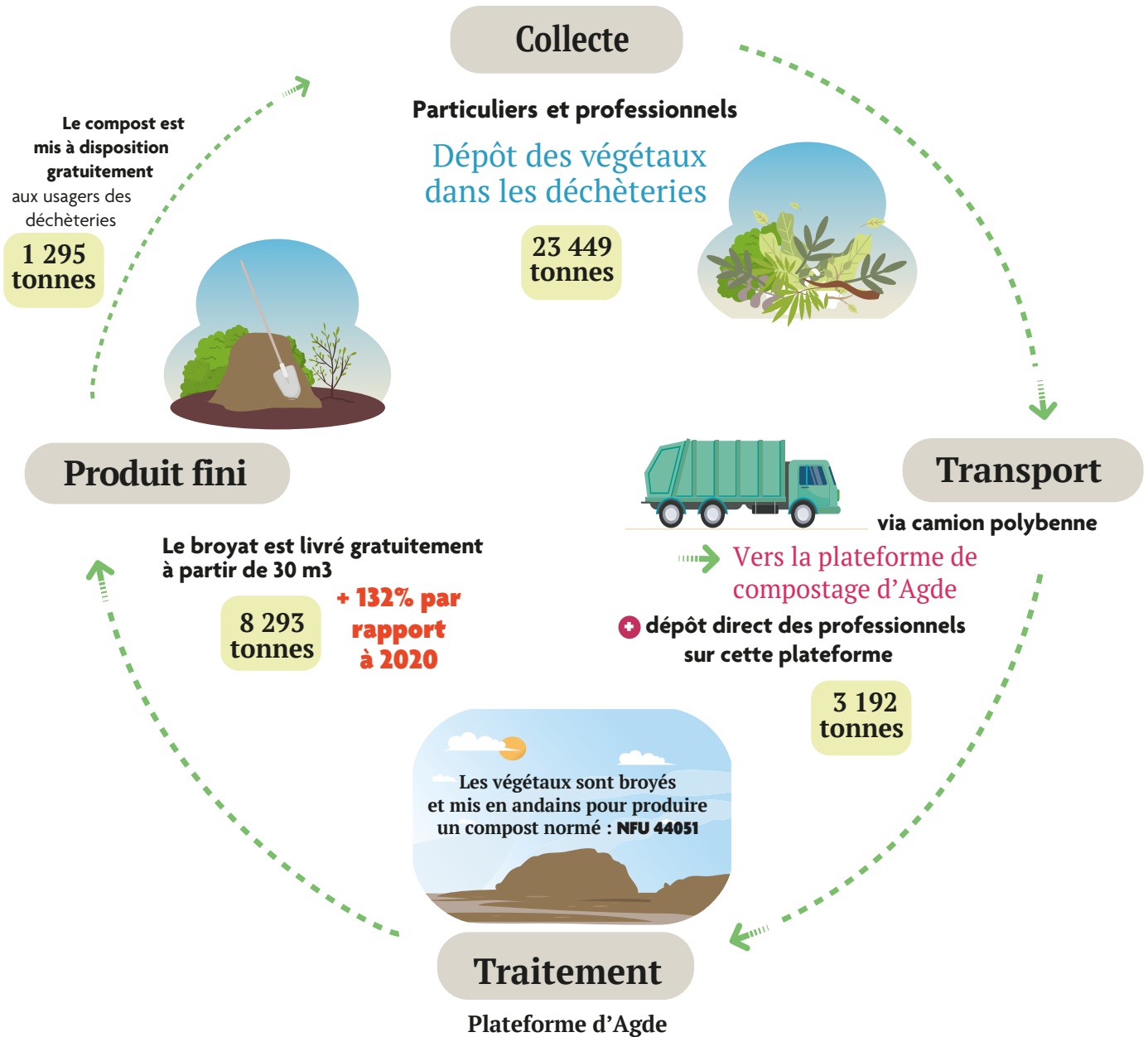
### Campagnes de sensibilisation et verbalisation des incivilités

Le 1er juin 2021, lors d'une conférence de presse au Palais des Congrès du Cap d'Agde, le Président du SICTOM Sébastien FREY et le Maire d'Agde-Président de l'Agglomération Hérault-Méditerranée Gilles D'ETTORE ont lancé la campagne « Tous responsables ! Je trie, je vais en déchèterie, dépôt sauvage interdit 1 500 € d'amende ».



## la filière des végétaux

Elle répond aux objectifs de la loi AGEC 2020 :  
Préserver nos ressources naturelles, rendre à la terre.





## 5

### BILAN PAR FILIÈRES

Les filières exploitées par le SICTOM sont celles des ordures ménagères résiduelles, des déchets ménagers recyclables, des biodéchets, et des déchets occasionnels issus des déchèteries (par catégorie de matériaux).

Pour chaque filière existe un exutoire interne ou externe à la collectivité.

Chaque année, le SICTOM dresse un bilan par filière incluant les tonnages de déchets collectés et traités.

## Les Ordures Ménagères et Assimilées

### - 5.1.1. La filière des ordures ménagères résiduelles

#### Nombre d'habitants



138 538

+ 0,75%

par rapport à 2020  
(137 508)

#### TOTAL Ordures ménagères collectées en 2021



43 143 tonnes

en hausse par rapport à 2020

+ 1,6%



#### Ratio par habitant (kg/an/hab)



311,4 kg

Quasiment stable  
par rapport à 2020

+ 0,8%

Reste inférieur en 2019 (328 kg) et 2018

Un objectif majeur de la Loi AGEC (Anti-Gaspillage pour l'Économie Circulaire) de 2020 est la réduction de la production des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR). **L'augmentation exponentielle chaque année de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) et la réduction des capacités d'enfouissement poussent les collectivités à mettre en œuvre les nouveaux modes de collecte (Extension des Consignes de tri, tri à la source des biodéchets) permettant de réduire la part des ordures ménagères dans les déchets ménagers.**

En 2021, le SICTOM a collecté 696 t d'OMR de plus qu'en 2020. C'est 1,6% de plus qu'en 2020. Cependant le volume reste légèrement inférieur à celui de 2019 (44 702 t)

#### Tonnes quais de transfert



##### Agde

24 762 tonnes



+ 3%

##### Pézenas

13 267 tonnes



- 2%

##### Total

38 029 tonnes



- 4,09%

par rapport à 2020



## Tonnes d'OMR transférées directement aux unités de traitement

**VALORBI : 7 437 t** - Les tonnes directement déposées à VALORBI sont équivalente en 2021 par rapport à 2020.

**VALOHÉ : 1 967 t** - Le volume des collectes d'Ordures Ménagères Résiduelles directement déposées à l'unité de traitement de VALOHÉ sont légèrement plus importantes en 2021, mais restent également d'un niveau équivalent à 2020.

**En comptabilisant en complément les apports directs des professionnels et collectivités sur les 2 quais de transfert, 47 933 t ont été traitées en 2021, soit environ 4% de plus qu'en 2020.**

### LES DÉCHETS ULTIMES - TRAITEMENT PAR BIOSTABILISATION

En 2021, 100% des ordures ménagères résiduelles ont été traitées par bio-stabilisation dans l'unité de VALOHÉ dont c'est la première année complète de fonctionnement.

#### **SPL OEKOMED VALOHÉ**

**à Montblanc (34)  
à une capacité de stockage  
de 60 000 t**

**47 432,80 tonnes  
du SICTOM**

**Le SICTOM affirme par ses investissements dans les équipements de traitement son AUTONOMIE, traitant les déchets de son territoire sur son territoire.**

## REFUS

**ISDND PAPREC-COVED  
à Montblanc(34)  
à une capacité de stockage  
de 132 900 tonnes/an**

**35 307 tonnes  
du SICTOM**

En 2021, 100% des refus (déchets ultimes traités par bio-stabilisation pendant 28 jours à VALOHÉ) sont stockés (enfouis en balles) dans l'ISDND mitoyen de PAPREC-COVED à Montblanc.



Nombre d'habitants desservis	Tonnages ordures ménagères collectés en 2021	Ratio par habitant (kg/an/hab)	Évolution des tonnages 2020/2021 (%)
138 538	43 143 t	311.40	+0.8 %

2019	2020	2021
44 702 t	42 447 t	43 143 t

	2018	2019	2020	2021
Quai de transfert Pézenas	13 275 t	13 061 t	13 528 t	13 267 t
Quai de transfert Agde	26 415 t	26 589 t	23 985 t	24 762 t

Le SICTOM a pour vocation de collecter et traiter les déchets des ménages.

Il traite également une partie des déchets de certains professionnels et des services des collectivités, directement déposés aux 2 quais de transfert d'Agde et Pézenas :

- 4 230 t au quai de transfert d'Agde
- 60 t au quai de transfert de Pézenas

Centre de valorisation de Valohé	
Maître d'ouvrage	OEKOMED VALOHÉ
Exploitant	OEKOMED VALOHÉ
Capacité maximale	60 000 tonnes/an
Tonnages SICTOM en 2021	47 433 tonnes
Coût du traitement	3 023 091 € TTC
Technique utilisée	Biostabilisation

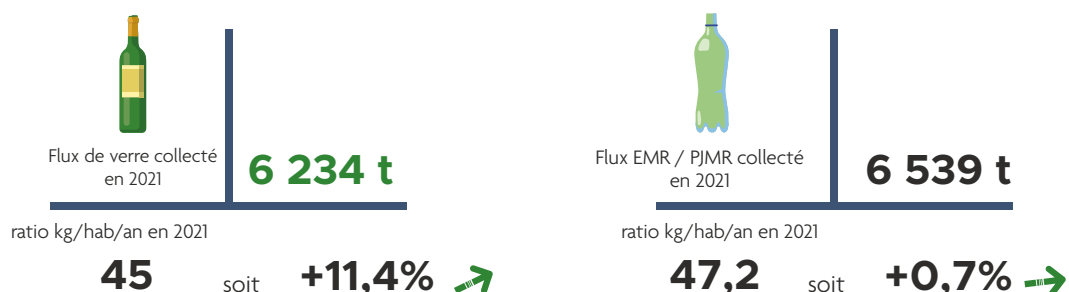
Centre d'enfouissement de Montblanc	
Maître d'ouvrage	Société PAPREC-COVED
Exploitant	Société PAPREC-COVED
Capacité de stockage	132 900 tonnes/an
Tonnages SICTOM 2021	35 307 tonnes
Coût d'enfouissement	3 567 072 € TTC
Technique utilisée	Enfouissement



## Filière déchets ménagers recyclables

### - 5.1.2.1. Collecte des recyclables secs

Le SICTOM achemine les déchets collectés en bacs jaunes et colonne d'apport volontaire au centre de tri de Pézenas. Les emballages sont à nouveau triés par catégories de matériaux avant d'être évacués vers leurs filières de recyclage respectives. Le verre est acheminé sans tri préalable vers l'unité de traitement IPAQ de Béziers.



**16 000 € sont versés chaque année pour soutenir la recherche contre le cancer.**

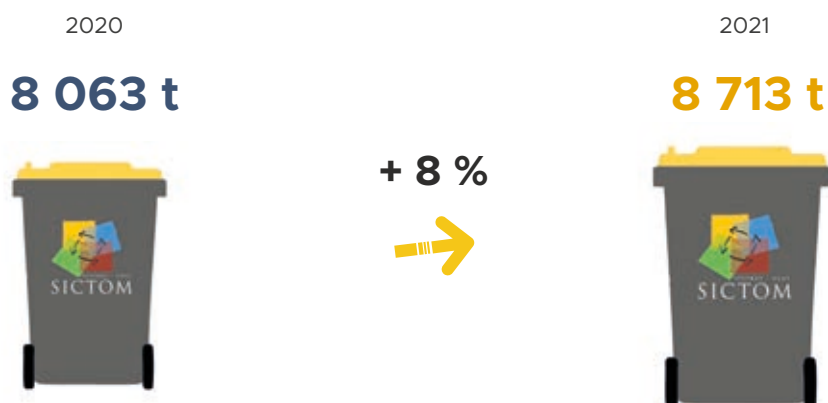


**En 2021, on constate un meilleur geste de tri qu'en 2020, tant en volume +6,5%, que rapporté à l'habitant +5,7 %.** Cette amélioration peut être due à une plus grande prise de conscience de l'importance du geste de tri.

Avec l'Extension des Consignes de Tri, obligatoire pour tous les territoires au 1er janvier 2023, des campagnes nationales sensibilisent à l'importance du tri, campagnes reprises au niveau local dans les communications du SICTOM. L'écologie est au cœur des débats politiques.

	Nombre d'habitants desservis	Mode de collecte	Tonnages 2021	Ratio par habitant	% ratios Kg/hab/an - 2019/2020
Flux verre collecté	138 538	Point d'Apport Volontaire	6 234 t	45 kg/an/hab	+ 11,4 %
Flux EMR/PJMR collecté	138 538	PDR + PAV	6 539 t	47,2 kg/an/hab	+ 0,7%
		Total	12 773 t	92 kg/an/hab	

## 5.1.22 Traitement des déchets recyclables collectés



Les déchets recyclables traités au Centre de tri de Pézenas viennent de la collecte des bacs jaunes et des cartons déposés en déchèteries.

### Traitement au Centre de tri de Pézenas

Maître d'ouvrage	SICTOM Pézenas-Agde
Exploitant	SICTOM Pézenas-Agde
Capacité de tri	9 000 t/an EMR 2 000 t/an carton
Tonnages triés en 2021	8 713 tonnes
Caractéristiques techniques	1 ligne de tri 1 overband 1 presse à balles 1 presse à paquets 1 ouvreuse de sac
Traitement des refus de tri	Enfouissement à St Jean de Libron



L'amélioration du volume de déchets triés cache cependant un résultat bien moins bon. Les erreurs de tri constatées ont augmenté. Le volume des refus au Centre de tri est passé de 1480 t en 2020 à 2029t en 2021.

A noter la forte augmentation du volume de cartons des professionnels traité au centre de tri : 1 620 t en 2020, 2 174 t en 2021, soit + de 34% d'augmentation. Cela s'explique par le fait que 2020 était la première année COVID avec les premiers confinements stricts. L'année 2021 a été moins impactée. Par ailleurs, les dépôts des cartons dans les déchèteries sont gratuits pour les professionnels.

## Tonnages expédiés vers les filières de valorisation (en tenant compte des effets de stocks)

Matériaux à recycler	Repreneurs	Tonnages expédiés 2021	% du total	Tonnages expédiés 2020	Tonnages triés (kg/hab/an)
Cartons déchèteries	CMP, GDE, SAICA, RECUPRAT, MAREPA, NEWREELS, SUEZ, VVG	2 111 t	14%	1 958 t	15,2
Acier	COVED	162 t	1 %	153 t	1,2
Aluminium	VEOLIA	34 t	0,2 %	16 t	0,2
JRM	CMP, GDE, MAREPA, NEWREELS, PAPREC, RECUPRAT, SAICA, SUEZ, VVG	2 417 t	16%	2 628 t	17,4
GM (Gros de Magasin)		—		190 t	
Emballages liquides alimentaires (PCC)	SUEZ	48 t	0,3 %	42 t	0,3
Papier-carton non complexé (PCNC)	SUEZ	1 703 t	7,6%	2 265 t	7,8
Bouteilles plastiques (PET, PEHD)	VALORPLAST	657 t	4%	484 t	5
Verre	OI-MANUFACTURING	6 234 t	41 %	5 554 t	45
Refus	COVED	2 029 t	12,2 %	2 058 t	14,6
Total		15 362 t	100 %	14 161 t	



## La collecte des biodéchets

En 2021, la collecte des biodéchets (déchets alimentaires et petits déchets verts) concerne 13 communes, essentiellement en bacs individuels. De nouvelles Bornes d'Apport Volontaire, en test sur la ville de Pézenas depuis 2019, sont mises en service en 2021 à Tourbes et à Pézenas, en périphérie dans le quartier de Pléguebiaux et Place du 14 juillet. Sur cette place, les habitants du centre-ville de Pézenas dispose **d'un Point tri proposant le tri de tous les flux** : Verre, Emballages ménagers recyclables, biodéchets et ordures résiduelles.

Une quatorzième commune valorise ses biodéchets en décembre 2021 : **Saint Nazaire de Ladarez, commune pilote pour la collecte des biodéchets en composteurs partagés.**

En 2021, 236 tonnes de biodéchets ont été collectés et 197 tonnes ont été valorisées de façon organique sur la plateforme de compostage d'Aspiran du Syndicat voisin Centre-Hérault.

Le compost issu de cette valorisation est redistribué aux agriculteurs locaux, **dans une démarche d'économie circulaire.**

**SYNDICAT  
CENTRE HÉRAULT**

**La plateforme végétaux à Aspiran  
a une capacité de stockage  
de 9 000 tonnes/an**

**236 tonnes  
du SICTOM**  
(biodéchets extraits des ordures  
ménagères de Pézenas et des 12  
communes déployées en 2019)

Plateforme de compostage du Syndicat Centre Hérault	
Maître d'ouvrage	Syndicat Centre Hérault
Exploitant	Syndicat Centre Hérault
Capacité de stockage	9 000 tonnes
Tonnages SICTOM en 2021	236 tonnes
Coût du traitement	9 440 € TTC
Technique utilisée	Compostage

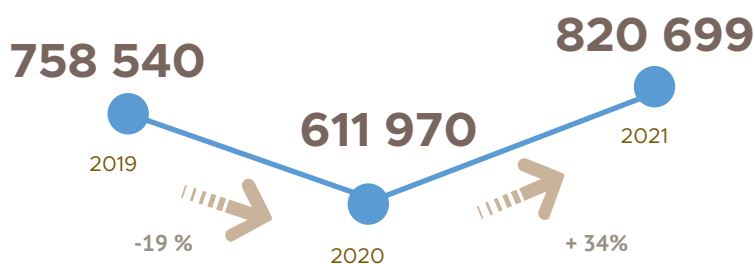
## 5.2

## Les déchets occasionnels

### - 5.2.1 Fréquentation des déchèteries en 2021

**2021, la fréquentation des déchèteries en forte hausse !**

Avec un réseau de 19 déchèteries, soit une déchèterie pour 7 000 habitants alors qu'au niveau national le ratio est d'une déchèterie pour 14 000 habitants, le SICTOM propose un service de proximité au maillage dense, tant pour les particuliers que les professionnels.



Fréquentation	2019	2020	2021	% 2021/2020
Particuliers	751 605	604 096	809 682	+ 34%
Professionnels	6 934	7 874	11 017	+ 39 %
Total	758 540	611 970	820 699	+ 34 %

A noter qu'en 2016 et 2017, la fréquentation des professionnels enregistrés auprès du SICTOM s'élevait à plus de 15 000, taux jamais retrouvé à ce jour.

## - 5.2.2 Collecte / Traitement / Valorisation

Produits acceptés en déchèteries	Tonnages 2021	Repreneurs	Unité de valorisation ou d'élimination
Ferraille	3 228 t	Derichbourg	Recyclage
Carton	2 176,86 t	EPR / Recuprat Suez / gde	Recyclage
Végétaux bruts + broyés	23 449,19 t	SICTOM / Compost environnement	Recyclage
Bois	7 959,38 t	LR Broyage / Sud Broyage Tubert / Smn Nicollin	Recyclage
Eco-mobilier	1 783,35 t	Eco-Mobilier	Recyclage
DEEE	1103,70 t	Eco-Logic	Recyclage
DMS	283,54 t	SRA SAVAC / Triadis	Recyclage
Huiles de vidange	105,68 t	SRA SAVAC / Triadis	Valorisation énergétique
Lampes	N.C	Recylum	Recyclage
Piles	8,88 t	Corepile	Recyclage
Troncs	738,56 t	LR Broyage	Valorisation énergétique
Capsules Nespresso	N.C	Nespresso	Recyclage
Textiles	690 t	Re-fashion	Recyclage
Tout-venant	16 143 t	SITA/VALORSYS	Enfouissement
Gravats	16 656 t	Centre d'inerte SICTOM	Enfouissement
<b>TOTAL</b>	<b>73 633,15 t</b>		

## - 5.2.3 La filière végétaux

Collecte et traitement des végétaux



**26 641 t** -4,5 %  
par rapport à 2020



L'exportation directe des broyats de déchets verts sur les champs des agriculteurs est le chiffre le plus marquant en 2021 pour l'analyse de la filière des végétaux.

**8 293 t en 2021, soit 2,3 fois plus qu'en 2020.**

Végétaux issus des déchèteries amenés directement vers les filières de reprise

**23 449 t** -4 %  
par rapport à 2020



Compost livré

**1 295 t** -40 %



Total entrant  
**26 641 t**

Usagers  
22 683 t

Déchèteries  
**23 449 t**

Pro  
766 t

Pro  
3 192 t

Plateforme agde  
8 618 t

### Synoptique végétaux

Tri broyage et compostage  
11 810 t

champ agriculteur  
**8 293 t**

filères reprises  
**6 538 t**

Compost  
**1 295 t**

Filières reprises  
**9 335 t**

Pro  
1258,28 t

Déchèteries  
36,84 t

Total sortant  
**25 461 t**

En 2021, malgré un total entrant en légère baisse (-4,5%), 25 461 tonnes de déchets verts ont été valorisés soit près de 25 % supplémentaires.

## - 5.2.4 La filière bois



Total apport bois

**9 123 t**

+20 %  
par rapport à 2020



Apport bois en déchèteries

**7 960 t**

+21 %  
par rapport à 2020



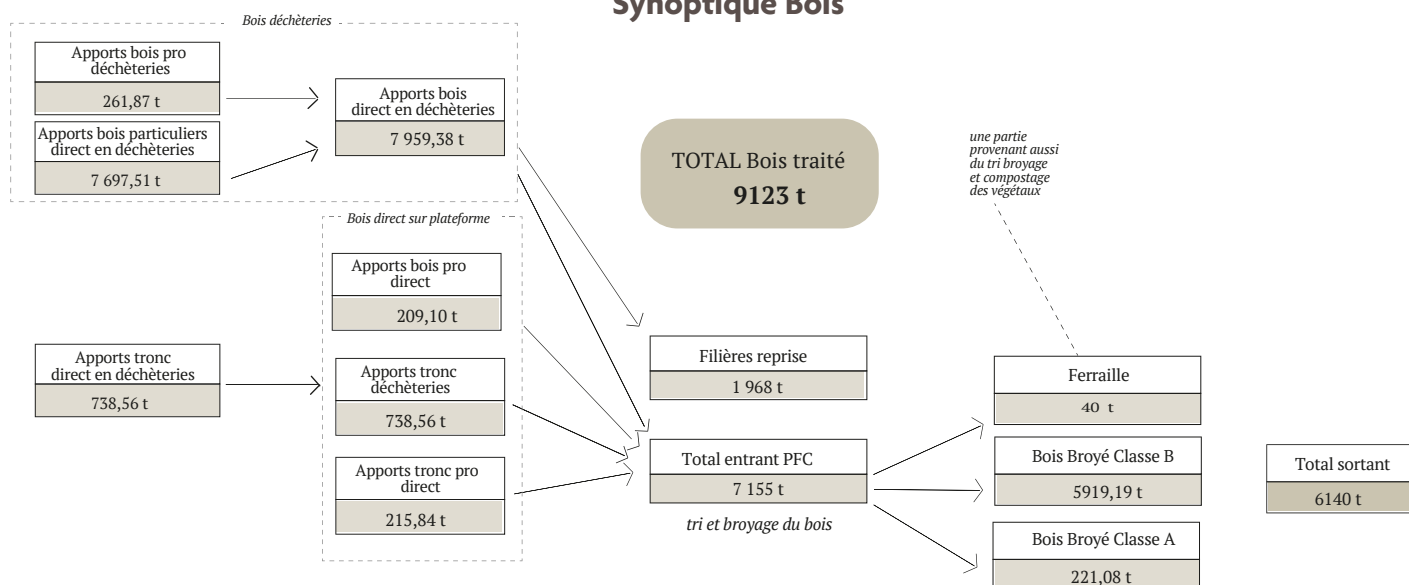
Bois Classe A

Bois Classe B

Les déchets de bois sont classés en deux catégories :

- le groupe dit « liste verte » classe A regroupant les déchets de bois non peints, collés ou revêtus (bois d'emballage, palettes, caisses, bois massif, troncs d'arbres, souches sans terre ni sable et cailloux),
- le groupe dit « liste orange » classe B regroupant l'ensemble des autres déchets de bois (meubles contreplaqués, bois de coffrage).

### Synoptique Bois







## 6

### COÛT DU SERVICE PUBLIC

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) instaure la responsabilité des communes pour l'élimination des déchets des ménages (Article L2224-13 du CGCT).

Cette compétence est obligatoirement transférée aux communautés de communes, communautés d'agglomération ou communautés urbaines à laquelle appartient la commune.

Pour des raisons d'échelle territoriale plus pertinente, ce service peut être transféré à des intercommunalités plus larges (syndicats mixtes) : c'est le cas du SICTOM Pézenas-Agde.

**L'organisation du service public (flux collectés, fréquences, déchèteries, type de valorisation, modes de traitement, etc.) est fixée par le SICTOM en charge du service, conformément aux réglementations en vigueur.**

## Structure des coûts et des financements

Charges et produits de la collectivité en 2021			
Évolution des charges de fonctionnement	C.A. 2020	C.A. 2021	Évolution 2021/2020
Charges à caractère général	16 394 005,32 €	17 781 607,10 €	8,5%
Charges de personnel	12 876 398,08 €	13 057 775,43 €	1,4 %
Autres charges de gestion courante	187 047,35 €	209 023,20 €	11,7 %
Charges financières sur emprunt	188 358,33 €	145 309,79 €	-22,9 %
Charges exceptionnelles	145 215,65 €	99 428,12 €	-31,5 %
Dotations aux provisions	- €	36 000,00 €	
Dotations aux amortissements	1 587 004,51 €	2 066 203,38 €	34,9 %
TOTAL	30 811 921,24 €	33 395 347,02 €	6,6 %

A noter la maîtrise des charges de personnels (+ 1,4%) mais aussi l'augmentation des charges à caractère général, notamment en raison de l'augmentation des tonnages collectés et traités en 2021 (se rapprochant davantage de 2019 que de 2020 année COVID).

Évolution des contributions 2021/2020	2020	2021	Évolution 2021/2020
TEOM des membres	25 883 857 €	27 334 043 €	5,6 %
Redevance Spéciale	1 688 123 €	1 830 421,95 €	8,4 %
Déchèteries	133 203 €	178 782,27 €	34,2 %
Autres recettes	3 824 850 €	4 836 846 €	26,5 %
Accès quai de transfert	328 234 €	369 550,70 €	12,6 %
TOTAL	31 858 267 €	34 549 644,05 €	8,4 %

La participation des EPCI s'élève en 2021 à 27 334 043 €.

Concernant **les professionnels**, pour qui la facturation se déclenche en fonction du « service fait », les produits de redevance spéciale augmentent de 8,4 % et ceux issus des dépôts en déchèteries (8 pour les professionnels du territoire) augmentent de 34,2%. Ce pourcentage est à relativiser pour 2 raisons : Les fermetures des déchèteries en 2020 en raison des confinements et le niveau des recettes qui reste inférieur à celles de 2017. La revente de matériaux a généré 1 892 427 € en 2021, soit 2,3 fois plus qu'en 2020 en raison de l'augmentation du coût des matières premières.

## Coût des prestations extérieures (Collecte, Transfert et transport, Traitement des déchets)

Nature des prestations	Titulaires	Montant TTC 2020	Montant TTC 2021
Collecte OM et CS sur Agde	SMN NICOLLIN	2 729 496 €	2 711 694,34 €
Transport des OMR	GENTES	318 104 €	280 301,96 €
Transport des déchets verts broyés	ALLIANCE / SANTOS	—	19 321,51 €
Broyage du bois	TUBERT	12 030 €	—
Traitement et transport du bois broyé	ONYX VEOLIA/LR BROUAGE SUD BROUAGE	627 095 €	381 057,64 €
Traitement des déchets verts broyés	ALLIANCE /COMPOT/SEDE ENVT	385 391 €	228 236,22 €
Transport /tri collecte sélective	PAPREC SUD OUEST	622 001 €	0,00 €
Traitement des déchets issus de VALOHÉ	COVED	3 071 330 €	3 567 071,56 €
Traitement des encombrants	COVED	1 566 950 €	1 959 352,30 €
Traitement des OMR	OEKOMED	2 968 636 €	3 012 720,89 €
Traitement des encombrants et refus de tri	CABM	843 966 €	425 197,25 €
TOTAL		13 145 000 €	12 584 953,67 €

Le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles est désormais réalisé par bio-stabilisation dans l'unité de VALOHÉ de Montblanc. **Le SICTOM affiche ainsi son autonomie et répond à l'objectif de traiter les déchets du territoire sur le territoire, veillant à son bilan carbone,**

Le coût des prestations extérieures est légèrement en baisse en 2021 par rapport à 2020 car l'ensemble de la collecte sélective a été traité par le Centre de tri de Pézenas. En 2020, il avait fermé lors du premier confinement et une partie de la collecte sélective avait été traitée par un prestataire.

### - 6.2.1 Collecte

Le SICTOM assure essentiellement la collecte en régie.  
Seules les collectes sur Agde sont réalisées par un prestataire pour assurer une qualité de service constante, quelles que soient les variations saisonnières de population.



<b>2020</b>	<b>2021</b>
2 729 496 €	2 711 694 €

Le coût est stable en 2021 par rapport à 2020.

### - 6.2.2 Transfert/transport

Le SICTOM assure en régie la majeure partie de ses transferts et transports d'ordures ménagères.



<b>2020</b>	<b>2021</b>
318 104 €	280 302 €

Le coût est stable en 2021 par rapport à 2020.

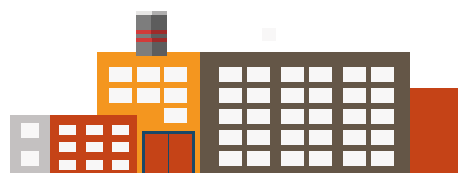
### -6.2.3 Traitement



#### Traitement des ordures ménagères par biostabilisation par Valohé

<b>2020</b>	<b>2021</b>		+1,5 %
2 968 636 €	3 012 721 €		

VALOHÉ est une unité gérée par la SPL OEKOMED.



#### Traitement des encombrants par Coved

Ils sont traités et stockés dans l'ISDND COVED-PAPREC, mitoyen de VALOHÉ

<b>2020</b>	<b>2021</b>		+ 2,5 %
1 566 950 €	1 959 352 €		

#### Traitement des déchets issus de Valohé par Coved

<b>2020</b>	<b>2021</b>		+ 16 %
3 071 330 €	3 567 072 €		

## Les principaux investissements réalisés en 2021

Détail des principaux investissements réalisés en 2021	
Matériels de transport (PL et VL)	759 992,94 €
Pré-collecte	706 227,85 €
Matériel informatique et téléphonie	135 827,98 €
Travaux QT Agde	720 248,00 €
Participation CD 34 Travaux voirie	128 000,00 €
Bennes de déchèterie	76 000,00 €
Acquisition terrain Roches Bleues	249 675,00 €
TOTAL	2 775 971,77 €

Si l'un des principaux postes d'Investissement correspond toujours à l'achat de matériel de transport, (le SICTOM poursuivant sa politique d'investissement de renouvellement régulier de la flotte de véhicules de collecte et de service), l'investissement phare entrepris en 2021 est la réfection du Quai de Transfert d'Agde.



Un autre poste, emblématique de la volonté d'autonomie du SICTOM, est **l'acquisition du terrain des Roches Bleues à Saint Thibéry**.

Sur ce lieu, carrière en fin d'autorisation, se dressera en **2023 le futur centre de tri pour l'Ouest et Centre Hérault**. Il permettra de traiter 30 000 tonnes/ an à horizon 2030, dans le cadre de l'Extension des Consignes de Tri des déchets recyclables qui s'impose au 1er janvier 2023,

**Les 7 collectivités compétentes dans le traitement et la valorisation des déchets de l'Ouest et Centre Hérault\*** se sont regroupées en ce sens au sein de la SPL OEKOMED.

*\*Sète Agglopol Méditerranée, Communauté d'Agglomération de Béziers-Méditerranée, Syndicat Centre Hérault, Communauté de Communes Grand Orb, Communauté de Communes La Domitienne, Communauté de Communes Sud Hérault, SICTOM de Pézenas-Agde.*

L'acquisition du matériel de pré-collecte reste un poste important des investissements. En 2021, le SICTOM fait **l'acquisition de composteurs partagés** et de bornes d'apport volontaires des biodéchets. Ces nouveaux équipements à destination des communes répondent à la volonté d'amélioration de la Collecte et aux objectifs de la loi AGECE de 2020 pour l'économie circulaire. La gestion de proximité des biodéchets par compostage et leur collecte séparée par bornes d'apport permettent d'offrir aux usagers des solutions complémentaires de collecte des biodéchets, valorisés en compost puis rendus à la terre.

**La loi AGECE impose** qu'une solution soit proposée à chaque commune du territoire du SICTOM au **1<sup>er</sup> janvier 2024 pour diminuer les ordures ménagères résiduelles dont sont extraits les biodéchets. Cette collecte des biodéchets vient en substitution d'une collecte d'ordures ménagères qui se fait désormais 1 fois par semaine (C1).**



La première commune engagée dans le compostage collectif : Saint Nazaire de Ladarez



## 7

### EMPLOIS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le SICTOM, en tant que collectivité, mène sa politique de ressources humaines, selon les Lignes Directrices de Gestion mises en œuvre : Evolution des effectifs, de leur composition et analyse des caractéristiques, gestion des emplois et des compétences, analyse de l'absentéisme et prévention des risques, plan de formation.

Les indicateurs ci-après sont ceux établis au 31/12/2021 et constituent les éléments du Rapport Social Unique présenté en Comité Technique.

A noter que 2021, comme 2020 est une année particulière en raison de la crise COVID et des périodes de confinement.

C'est également une année de mise en œuvre de la nouvelle organisation des services en 3 pôles : Administration-Finances / Développement - Service au public / Dialogue interne-Relations publiques.

## Evolution des effectifs et caractéristiques

Au 31/12/2021 le SICTOM Pézenas-Agde compte :

231 fonctionnaires

8 contractuels permanents

**Soit 239 agents permanents**

4 contractuels non permanents

Soit 243 agents, hors remplacements (248 en 2020, 258 en 2019 et 2018)

**92,5% des agents permanents sont Catégorie C**, 3% sont Catégorie B, 4,5% sont Catégorie A.

**76% des agents sont des Hommes**, 24% sont des Femmes.

8,09 % des agents permanents sont reconnus travailleurs handicapés. Ils sont à 100% fonctionnaires et de catégorie C.



Les charges de personnel représentent 13 056 635 € (+1,4 % par rapport à 2020), soit 43.27 % des dépenses de fonctionnement.

## 7.2

## Absentéisme

Le taux d'absentéisme pour l'ensemble des agents permanents a été de :

- 9,29 % Taux d'absentéisme compressible (maladies ordinaires et accidents du travail / 7,56 % en 2020)
- 11,77 % Taux d'absentéisme global (9,37 % en 2020)

La prime globale de performance pour l'année 2021, basée sur l'évolution du taux d'absentéisme, est de 120 €/agent et s'est élevée à 35 324 €.

52 accidents du travail sont comptabilisés en 2021 (35 en 2020, 59 en 2019).



## 7.3

## Télétravail

En raison des confinements successifs et de l'évolution du cadre juridique, des arrêtés de télétravail ont été établis pour les agents pouvant en bénéficier selon les critères définis par délibération en septembre 2019.



## 7.4

## Prévention des risques et formations

Le SICTOM est doté de 2 agents de prévention au service des Ressources Humaines. **L'un d'eux est référent Covid pour la collectivité.**

En 2021, les agents ont suivi 101 jours de formation liée à la sécurité. (161 en 2020)

Au total, les agents permanents ont suivi 230 jours de formation (233 en 2020, 562 en 2019). Ce chiffre s'explique par la crise sanitaire et la suppression de nombreuses formations en 2021, comme en 2020.



**Ces 230 jours de formation ont essentiellement bénéficié aux agents de Catégorie C (86 % / 93% en 2020 et 88% en 2019).**

**Les dépenses de formation se sont élevées à 84 099 €** (85 501 € en 2020, 99 381 € en 2019).

Le forfait du CNFPT d'un montant de 65 439 € représente **78 % de ces dépenses alors que les jours de formation au CNFPT représentent 33%.**



Cette disproportion s'explique par l'obligation de reformer les agents (FCO, CACES,...)

7.5

## Protection sociale

**La collectivité participe à la complémentaire santé** pour un montant global de **130 296 €** et aux contrats de **prévoyance** pour un montant global de **60 579 €**, ce qui représente une participation moyenne **par agent de 55,68 €/mois pour la santé et de 24,04 €/ mois pour la prévoyance.**



Les agents de la collectivité (titulaires et contractuels de plus de 3 mois) bénéficient du Comité d'œuvres Sociales, le COS 34.



7.6

## Relations sociales

Les représentants du personnel se sont réunis avec les élus délégués et ont siégé :

- En **Comité Technique** les 19 janvier, 18 mai, 21 septembre et 23 novembre 2021.
  - En **Comité Hygiène et Sécurité des Conditions de Travail** les 23 mars, 12 octobre et 14 décembre 2021.
- Le CHSCT programmé en mai 2021 a été annulé en raison d'une période COVID.

### Défibrillateurs : Et de 3 pour plus de sécurité !

*" À peine 1 citoyen sur 10 survit à un arrêt cardiaque faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne. Cette personne aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en relançant le cœur par un choc électrique (défibrillation) le temps que les secours interviennent. 40 000 à 50 000 arrêts cardiaques par an sont recensés. L'utilisation d'un défibrillateur lors d'un arrêt cardiaque augmente de 40% les chances de survie. "*



#### **Au SICTOM, 3 sites sont équipés de défibrillateurs :**

Le siège social à Nézignan-l'Évêque, l'atelier mécanique et le centre de tri de Pézenas.  
Les 2 sur Pézenas, plus récents, sont équipés d'un grand écran couleur qui permet d'être guidé étape par étape.



**Aucune formation n'est obligatoire pour utiliser un défibrillateur !**

A SAVOIR : Le statut de « citoyen sauveteur » vous permet d'agir sans risque de poursuites judiciaires en cas de préjudice non intentionnel causé à la victime. LOI n° 2020-840 du 3 juillet 2020. (source : service-public.fr)







## 8

### SENSIBILISATION AUX BONS GESTES ET COMMUNICATION

Le SICTOM a dans ses missions la prévention avec la réduction des déchets à la source, la communication sur l'évolution des consignes de tri et les bons gestes à avoir, la sensibilisation des différents publics et plus particulièrement les publics scolaires.

- **Le Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD)** se décline en 13 axes pour réduire les déchets des particuliers et des professionnels en les sensibilisant au gaspillage et les incitant à des gestes plus éco-responsables. Les résultats en termes de réduction et valorisation restent difficiles à estimer. Ils sont conditionnés à la multiplicité des actions de sensibilisation et à leur répétition, ainsi qu'à la formation des élus et agents communaux.
- **La communication** sur les réseaux et dans les médias touche un large public d'utilisateurs à la recherche d'informations pratiques. La communication du SICTOM, avec le relais indispensable des référents des communes, s'affirme comme communication de proximité.
- **Le service Animations** se déplace dans les établissements scolaires pour sensibiliser les plus jeunes. Ce sont les meilleurs « **influenceurs** » des autres générations.
- **Ces actions de sensibilisation sont renforcées par celles des Ambassadeurs de Tri**, au contact direct des utilisateurs. Ils leur rappellent les bons gestes de tri, leur expliquent les erreurs qui ont provoqué des refus de tri et les informent des évolutions de modalités de collecte, notamment les Points tri. Les enjeux sur la gestion domestique des déchets et le tri étant de plus en plus importants, leurs missions évoluent et ils deviennent éco-ambassadeurs.

## Prévention et réduction des déchets

### ACTIONS ET PROJETS EN 2021



\* Action 1 du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) :  
**Sensibiliser les publics à la prévention.**

#### 1. Communication corrective sur la qualité du tri

##### OBJECTIF 2021 CITEO :

. 9 municipalités rencontrées pour des actions communes de communication : communication sur les réseaux sociaux pour le grand public, communication de proximité avec des actions sur le terrain, rencontre avec le personnel communal pour formation / information.

#### 2. Accompagnements / support de communication :

. Les interventions pour sensibilisation au CCAS d'Agde pôle retraite, interventions lors des journées éco-citoyennes,  
. Le guide de prévention sur le site du SICTOM.



\* Action 2 du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) :  
**Développer l'exemplarité au sein des administrations.**

#### 1. Au sein du SICTOM :

. L'éco-pâturage en cours sur la déchèterie de Roujan et la déchèterie de Montagnac en partenariat avec un berger de la commune de Neffiès.  
. La valorisation des déchets spécifiques : les masques chirurgicaux.  
. L'initiation à un geste plus éco-responsables de nos espaces verts : mulching, paillage.

#### 2. Partages d'expériences :

. Echanges sur les savoir-faire et retour d'expériences avec une vingtaine de collectivités.



\* Action 3 du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) :  
**Lutter contre le gaspillage alimentaire.**

. 39 professionnels sensibilisés.  
. 5 associations rencontrées, 9 établissements scolaires accompagnés, 6 crèches guidées.  
. 2 restaurants municipaux suivis, 2 ESAT et 2 EHPAD assistés.



\* Action 4 du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) :  
**Renforcer les pratiques et la dynamique autour du compostage.**

#### 1. Déploiement de la collecte des biodéchets en composteurs partagés :

##### Village pilote SAINT NAZAIRE DE LADAREZ :

. 3 sites en fonction sur la commune pour 60 foyers adhérents.  
En deux mois, c'est 900 kg de biodéchets qui ont été valorisés !  
. Les premiers retours d'expérience sont très positifs, une bonne qualité des apports, un très bon investissement de la part de la municipalité ainsi que des administrés.



#### 2. Mise en place de composteurs individuels

avec accompagnement auprès de diverses structures (professionnels, associations) : c'est environ 10 tonnes de biodéchets détournées de nos OMR.



\* Action 5 du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) :  
**Réduire la production de déchets verts.**

**1. Formation et accompagnement des collectivités,** dans le cadre de la gestion de leurs espaces verts pour la valorisation des végétaux : CAHM.

**2. Formation et accompagnements des administrations,** dans le cadre scolaire, périscolaire et petite enfance : Castelnaud, Caux, Pézenas.



\* Action 6 du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) :  
**Dynamiser l'opération Stop Pub**

Pour réduire le gaspillage de papier, les stop-pub sont distribués sur demande dans toutes les mairies du territoire, ainsi qu'aux usagers sous simple appel téléphonique.



\* Action 7 du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) :  
**Sensibiliser à l'Eco-consommation**

**Des créations de supports de sensibilisations et de communications :**

- 1.auprès de nos scolaires :  
L'Editri, le cahier pédagogique, l'Anti-gaspi
2. auprès du grand public :  
Sur nos réseaux sociaux, sur le site internet.



\* Action 8 du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) :  
**Promouvoir le réemploi et la réparation**

Partenariat avec Renart : **c'est 36 tonnes de captées.**

- . Favoriser le circuit court sous forme de dons pour donner une 2e vie aux déchets :
- . Dons de roues de bacs usagées à destination d'associations : 1, 2 tonne.
- . Dons de palettes à destination d'associations et professionnels : 2 tonnes.



\* Action 11 du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) :  
**Promouvoir les couches lavables**

1. Suivi sur la crèche de Nézigian l'Evêque : 1 tonne.
2. Projet de mise en place sur la crèche « Les Bambins » ainsi que la nouvelle crèche groupe TPF de Bessan.



\* Action 12 du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) :  
**Développer la prévention qualitative**

Les produits faits maison : exemple l'initiative de la ville d'Agde dans ses écoles.



\* Action 13 du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) :  
**Encourager la dynamique des poulaillers**

Le SICTOM partenaire de la commune de Bessan pour l'opération « **Adopte deux poules** »  
40 foyers Bessanais ont adopté 2 poules en octobre. En 2021, c'est environ 0,6 tonne de détournée.



\* Action 9 du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) :  
**Accompagner la réduction des déchets des professionnels**

**Partenariat avec la société CAPILLUM** pour la valorisation des cheveux.

- . 81 salons de coiffures partenaires : c'est 9,72 tonnes de valorisées.



\* Action 10 du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) :  
**Rendre les événements éco-responsables**

**Partenariat avec les ESTIVALES de Pézenas**

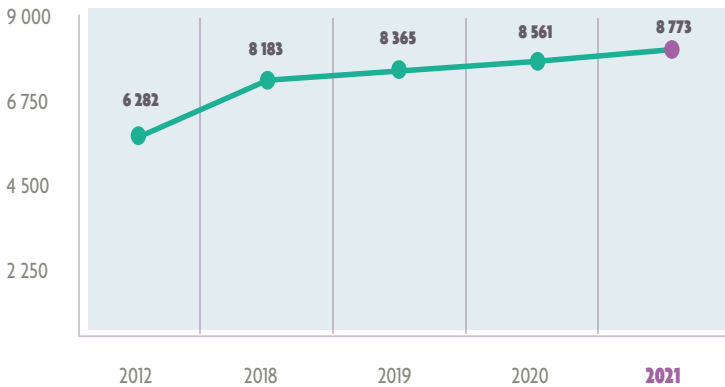
Mise en place sur la manifestation du tri des emballages ménagers recyclables et du tri des biodéchets : c'est 2,2 tonnes de détournées.

**BILAN (de déchets détournés)**

Pour 2021  
27 tonnes  
De 2019 à 2020  
51 tonnes  
**Total 78 tonnes**

## Compostage et Lombricompostage

### Composteurs individuels en place sur le territoire



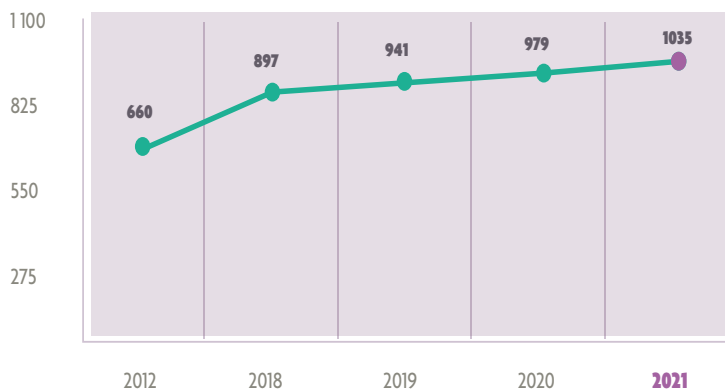
Estimatif du tonnage détourné  
1kg par semaine déposé de putrescible  
par composteur soit 52kg/an  
⇒ **8 773 composteurs en 2021**  
soit  $8773 \times 52 = 456,19$  tonnes détournées

**15,08%**

de foyers équipés  
en matériel  
de compostage et  
de lombricompostage  
sur tout le territoire.



### Lombricomposteurs en place sur le territoire



Estimatif du tonnage détourné  
1kg par semaine déposé de putrescible  
par lombricomposteur soit 52kg/an  
⇒ **1035 lombricomposteurs en 2021**  
soit  $1035 \times 52 = 53,82$  tonnes détournées



COMMUNES	Code Postal	Total % foyers équipés	Total matériels vendus	Nombre de composteurs vendus	% de foyers équipés en composteurs	Nombre de lombri. vendus	% de foyers équipés en lombri	Nombre de foyers (Insee/2018)
Abeilhan	34290	18,65	163	148	16,93	15	1,72	874
Adissan	34230	17,67	114	102	15,81	12	1,86	645
Agde	34300	11,32	1 653	1 482	10,15	171	1,17	14 607
Alignan-du-vent	34290	16,21	155	148	15,48	7	0,73	956
Aumes	34530	16,44	49	44	14,77	5	1,68	298
Autignac	34480	11,03	64	56	9,66	8	1,38	580
Bassan	34290	18,58	180	170	17,54	10	1,03	969
Bessan	34550	17,93	395	364	16,52	31	1,41	2 203
Boujan-sur-libron	34760	16,11	245	229	15,06	16	1,05	1 521
Cabrerolles	34480	1,74	5	4	1,39	1	0,35	288
Castelnau-de-Guers	34120	23,10	131	120	21,16	11	1,94	567
Causse-et-Veyran	34490	13,11	40	36	11,80	4	1,31	305
Caussiniojols	34600	11,29	7	6	9,68	1	1,61	62
Caux	34720	18,81	212	182	16,15	30	2,66	1 127
Cazouls-d'Hérault	34120	16,28	42	33	12,79	9	3,49	258
Cers	34420	13,50	167	159	12,85	8	0,65	1 237
Corneilhan	34490	13,13	115	105	11,99	10	1,14	876
Coulobres	34290	27,87	51	51	27,87	0	0,00	183
Espondeilhan	34290	22,18	118	111	20,86	7	1,32	532
Faugères	34600	6,18	16	15	5,79	1	0,39	259
Florensac	34510	17,96	396	361	16,37	35	1,59	2 205
Fontès	34320	16,99	79	66	14,19	13	2,80	465
Fos	34320	10,34	6	5	8,62	1	1,72	58
Fouzilhon	34480	16,67	24	20	13,89	4	2,78	144
Gabian	34320	23,48	93	78	19,70	15	3,79	396
Laurens	34480	9,43	69	64	8,74	5	0,68	732
Lézignan-la-Cèbe	34120	15,59	101	87	13,43	14	2,16	648
Lieuran-lès-Béziers	34290	16,81	113	110	16,22	3	0,44	678
Lignan-sur-Orb	34490	15,80	224	209	14,74	15	1,06	1 418
Magalas	34480	22,72	309	285	20,96	24	1,76	1 360
Margon	34320	18,26	67	63	17,17	4	1,09	367
Montagnac	34530	15,71	289	248	13,48	41	2,23	1 840
Montblanc	34290	19,83	234	210	17,80	24	2,03	1 180
Montesquieu	34320	21,88	7	6	18,75	1	3,13	32
Murviel-lès-Béziers	34490	10,55	137	124	9,55	13	1,00	1 298
Neffiès	34320	20,85	147	134	19,01	13	1,84	705
Nézignan-l'Évêque	34120	20,15	187	165	17,78	22	2,37	928
Nizas	34320	15,19	67	58	13,15	9	2,04	441
Pailhes	34490	17,59	57	47	14,51	10	3,09	324
Pézenas	34120	14,48	595	459	11,17	136	3,31	4 109
Pinet	34850	14,92	144	122	12,64	22	2,28	965
Pomerols	34810	19,89	211	197	18,57	14	1,32	1 061
Portiragnes	34420	16,40	240	219	14,97	21	1,44	1 463
Pouzolles	34480	16,16	111	104	15,14	7	1,02	687
Puimisson	34480	15,33	90	78	13,29	12	2,04	587
Puissalicon	34480	16,36	126	104	13,5	22	2,86	770
Roquessels	34320	10,98	9	7	8,54	2	2,44	82
Roujan	34320	22,73	228	201	20,04	27	2,69	1 003
Saint-Geniès-de-Fontedit	34480	12,69	118	104	11,18	14	1,51	930
Saint-Nazaire-de-Ladarez	34490	11,00	22	15	7,50	7	3,50	200
Saint-Pons-de-Mauchiens	34230	16,17	71	62	14,12	9	2,05	439
Saint-Thibéry	34630	12,61	149	129	10,91	20	1,69	1 182
Servian	34290	15,35	327	300	14,08	27	1,27	2 130
Thézan-lès-Béziers	34490	11,30	148	142	10,84	6	0,46	1 310
Tourbes	34120	17,25	162	139	14,80	23	2,45	939
Vailhan	34320	21,93	25	19	16,67	6	5,26	114
Valros	34290	12,27	107	98	11,24	9	1,03	872
Vias	34450	15,05	397	369	13,99	28	1,06	2 637
<b>Total</b>		<b>15,08</b>	<b>9808</b>	<b>8773</b>	<b>13,49</b>	<b>1035</b>	<b>1,59</b>	<b>65 046</b>

## Communication : réseaux sociaux et médias



### La page Facebook

Après une année encore marquée par le covid-19 et une réorganisation structurelle du service communication, la page Facebook continue de plaire et la communauté s'agrandit.

**163 personnes nous ont rejoints cette année, passant de 1359 abonnés à 1522.**

Les informations pratiques et locales sont au cœur de l'intérêt de la page.

### Meilleures publications :

#### 04 août 2021 : Fermeture exceptionnelle des déchèteries...

9895 personnes touchées  
229 interactions


#### 13 août 2021 : Visite de RE'N'ART par le Président du Sictom, Sébastien FREY

8390 personnes touchées  
455 interactions

**Sictom Pézenas-Agde**  
Publié par Tom Sic - 4 août 2021

Information: Fermeture exceptionnelle des déchèteries

✖ Toutes les déchèteries seront fermées le dimanche 15 Août 2021  
Le SICTOM Pézenas-Agde vous remercie de votre compréhension



9 895 Personnes touchées  
229 Interactions  
↑ +5,5x plus élevé Score de diffusion

Booster la publication

4 22 partages

J'aime Commenter Partager

Commenter en tant que Sictom Pézen...

**Sictom Pézenas-Agde**  
Publié par Loth Florence - 13 août 2021

✔ Visite de Re'N'Art, la ressourcerie-maraîchage-bistrot de Pézenas, par le Président du Sictom, Sébastien FREY, accompagné d'élus et de techniciens.

👉 Ils ont été accueillis par Cécile COURAUD, responsable de la structure et à l'origine de ce "Projet pour la Planète" identifié par le ministère de la Transition écologique et solidaire en 2018.

♻️ Objectif : la réduction des déchets à la source grâce à la ressourcerie.

👏 Partenariat actif : Le Sictom accompagne Re'n'art depuis l...

Voir plus



+6



13 déc 2021  
**Pas besoin de faire de c...**  
Publication  
Couverture 16 103



6 déc 2021  
**Avoir le bon geste est pl...**  
Publication  
Couverture 16 100



4 août 2021  
**Information: Fermeture ...**  
Publication  
Couverture 9 895



13 août 2021  
**✔ Visite de Re'N'Art, la r...**  
Publication  
Couverture 8 390



17 déc 2021  
**Samedi 25 décembre et...**  
Publication  
Couverture 7 571



9 déc 2021  
**Vous avez dit :\"** Valorisa...  
Publication  
Couverture 7 451

## 2 campagnes sponsorisées :

32203 personnes touchées

1680 interactions

**Sictom Pézenas-Agde**  
Publié par Réseaux Sedicom · 13 décembre 2021 ·

Pas besoin de faire de calculs, le verre c'est **UNIQUEMENT** dans la colonne à verre 😊  
#jailebongeste #tousacteurs #nepastriercestpolluer

**SAVEZ-VOUS COMBIEN DE FOIS SE RECYCLE LE VERRE ?**  
A l'infini !  
SUR NOTRE SITE INTERNET #JAILEBONGESTE!  
www.sictom-pezenas-agde.fr

SICTOM-PEZENAS-AGDE.FR  
J'ai le bon geste ! | sictom-pezenas-agde En savoir plus

16 103 754 -  
Personnes touchées Interactions Score de diffusion Booster à nouveau

**Sictom Pézenas-Agde**  
Publié par Réseaux Sedicom · 6 décembre 2021 ·

Avoir le bon geste est plus simple qu'on ne le pense 🙌 ! Le masque c'est directement dans le sac d'ordure ménagère.  
#jailebongeste #tousacteurs #nepastriercestpolluer

**N'Y ALLONS PAS PAR 4 CHEMINS !**  
LE MASQUE, C'EST DIRECTEMENT DANS LE SAC DES ORDURES MENAGERES !  
SUR NOTRE SITE INTERNET #JAILEBONGESTE!  
www.sictom-pezenas-agde.fr

SICTOM-PEZENAS-AGDE.FR  
J'ai le bon geste ! | sictom-pezenas-agde En savoir plus

16 100 926 -  
Personnes touchées Interactions Score de diffusion Booster à nouveau

## Côté Presse

HÉRAULT TRIBUNE

# Sictom Pézenas-Agde : trier les déchets pour en faire des ressources

## Comment bien recycler ?

Aujourd'hui, il est possible de trier et de recycler les déchets pour en faire des ressources. En plus de participer à l'économie circulaire, ce processus contribue également à la préservation de la planète.



Le 29 juillet 2021, soit en seulement 6 mois et 29 jours, l'humanité a dépensé un ensemble de ressources que la planète peut générer en un an. Cette date fatidique est dite « jour du dépassement de la Terre ». Face à ce constat, faire le tri des déchets est la solution qui va permettre d'économiser les ressources naturelles et de préserver la planète. Le recyclage évite surtout le gaspillage. Plutôt que de toujours puiser dans de nouvelles ressources, on réutilise la matière déjà existante. Mais au-delà, il permet également d'éviter les émissions dues à l'extraction de nouvelles ressources naturelles.

Recycler oui... mais la question est de savoir comment procéder de la bonne manière. Le SICTOM Pézenas-Agde propose quelques astuces pratiques et essentielles au tri des déchets. En commençant par le verre, ce sont uniquement les bouteilles, les bocaux et les pots en verre qui sont acceptés. Il y a déjà une colonne à verre dédiée pour ce type de déchet. Les bouchons et les couvercles sont également admis. Par contre, dans la liste des interdits, il y a les ampoules, les néons, les pots en terre, les vitres, la vaisselle, les plats en porcelaine/verre/pyrex. Trier les verres, c'est aussi faire un geste pour la lutte contre le cancer. En effet, une partie des recettes du recyclage du verre est directement reversée chaque année par le SICTOM à la ligue contre le cancer.

Pour ce qui est des emballages ménagers recyclables, ils doivent impérativement être jetés en vrac dans le conteneur ou le bac jaune. En aucun cas, ces derniers ne devront être placés dans des sacs en plastique. Il est essentiel de savoir qu'avec 8 boîtes de conserves recyclées, on peut réussir à concevoir une casserole. Et avec 114 canettes, on peut fabriquer une trottinette. Pour ce qui est des emballages, ceux qui sont acceptés figurent dans cette liste :

- Plastique : bouteilles, flacons et bidons.
- Carton : briques alimentaires, cartonnets et suremballages en carton.
- Aluminium : barquettes, aérosols, canettes...
- Métal : boîtes métalliques, boîtes de conserve...
- Papier : papiers, magazines, journaux, revues...

## Moins de gaspillage, c'est moins de pollution pour la planète

La loi de 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire impose la réduction à la source des quantités de déchets ménagers produits et de développer le tri. Ainsi, d'ici 2023, il y aura une extension des consignes de tri pour la collecte généralisée des biodéchets et les emballages ménagers en plastique. Après le tri, les déchets résiduels qui ne peuvent plus être valorisés vont être déposés en sac fermé dans la colonne ou le bac à ordures ménagères. Après la collecte, ils vont encore être réduits au maximum avant d'être dirigés vers le centre d'enfouissement. Le SICTOM Pézenas-Agde accueille gratuitement les particuliers qui veulent déposer leurs déchets résiduels dans ses 19 déchèteries présentes sur tout le territoire.

## Animations pédagogiques

**Les animations scolaires et extra-scolaires restent le meilleur levier pour enseigner les bons gestes de tri au quotidien.** Les enfants apprennent à devenir, eux-aussi, acteurs de la transition écologique.

Nous sommes très fiers du relais incroyable que forme notre équipe d'animation auprès des enseignants, instituteurs ou moniteurs. Chaque jour, elle intervient sur l'ensemble du territoire du SICTOM et accompagne chacun à rendre nos communes plus vertueuses.

Les années passent mais ne se ressemblent pas, nous essayons d'initier des projets environnementaux dans les établissements scolaires dans lesquels les animatrices interviennent.

Outre les animations sur le tri, le gaspillage alimentaire, les biodéchets...etc. l'équipe à la volonté de mettre au service des écoles son savoir-faire pour aider chacun à relever ses propres défis. 5 575 enfants ont bénéficié de ce travail.

Le SICTOM, par la voix de son Président, continue d'investir et de structurer cette équipe d'animation. Il est essentiel de conduire et de montrer aux jeunes générations comment rendre notre planète plus belle et plus propre.







### Bilan animations 2021

Animations pédagogiques	Quantité	Nombre d'enfants (moy 25/classe)
J'évite le gaspillage alimentaire	12	300
Art récup	31	775
Consomalin	7	175
Compostage / lombricompostage	13	325
Cycle de vie des déchets	19	475
Je trie en classe maternelle	21	525
Poubelle magique	34	850
Papier recyclé (supprimé en septembre)	51	1275
Je trie en classe élémentaire	31	775
Collèges / lycées	4	100
<b>Total</b>	<b>223</b>	<b>5575</b>

### Bilan manifestations 2021

Manifestations	Durée (jours)	Visiteurs
ALSH*	11	211
Journée citoyenne/environnementales	3	195
Text en scène	4	180
Sensibilisation sur les plages	9	330
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>916</b>

\* ALSH : regroupe toutes les animations proposées aux scolaires qui sont effectuées dans les centres de loisirs

**5 575**

enfants sensibilisés sur le territoire en 2021

## Les ambassadeurs de tri

Acteurs de la transition écologique par la sensibilisation et les relations aux usagers en amont, pendant et après la collecte des déchets.

**Leurs missions sont diverses et évolutives suivant les objectifs de la collectivité :**

**Accompagnement des usagers aux gestes de tri** (collecte sélective, tri des biodéchets) :



- . Les suivis de collecte pour un contrôle sur la qualité du tri en collaboration avec les équipes de collecte.
- . Traitement des refus : en se rendant au domicile des usagers pour expliquer la raison du refus et retrier le bac avec l'utilisateur,
- . Les roulages de bacs sur les communes avec rappel des consignes de présentation des bacs à la collecte ainsi que les consignes de tri
- . La sensibilisation / animation sur les communes : café-tri sur les points tri pour la mise en service des BAV et / ou PAV, les manifestations, les journées éco-citoyennes.

**Enquêtes de dotation en porte à porte :**

- . Adapter la contenance des bacs suivant la typologie de l'habitat, le nombre de personnes aux foyers, s'assurer de la remise des bacs sur le domaine privé, trouver des solutions adaptées en échangeant avec l'utilisateur.

**Distribution de tracts d'informations SICTOM / Mairie :**

- . Déploiement et mise en service des BAV biodéchets
- . Modification du mode de collecte passage en PAV et retrait des bacs individuels
- . Modification des jours de collecte

**Accompagnement et contrôle de la qualité du compostage collectif** en tant que guide composteur

- . Référent de site en relation étroite avec le référent communal
- . Contrôle de la qualité des apports par les usagers
- . Animations autour du composteur collectif pour sensibilisations
- . Lien avec le service communication pour les campagnes de formation / information.

### BILAN POUR 2021

**Sur l'action ROULAGES DE BACS pour 2021 :**

**60 opérations demandées soit par les mairies, les PM ou service collecte**

Dont environ 640 foyers sensibilisés sur les respects des consignes



**Sur l'action SUIVIS DE COLLECTE liée aux objectifs CITEO :**

**28 suivis de collecte effectués**

**48 communes**

**Sur l'action de sensibilisation sur les gestes de tri :**

**7 808 foyers sensibilisés (tri des EMR, BIO)**

**Sur l'action distributions de tract d'information :**

**500 foyers concernés Déploiement des BAV BIO**

**800 foyers concernés Déploiement en PAV EMR / OM**



# GLOSSAIRE

**ADEME** : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

**Biodéchets** : Fraction fermentescible des déchets ménagers (déchets alimentaires, déchets verts, papiers et cartons biodégradables).

**Biostabilisation** : La biostabilisation est un processus de traitement biologique de la fraction putrescible des déchets : celle-ci devient inerte et donc moins dangereuse pour l'environnement.

**BAV** : Borne d'Apport Volontaire

**BB** : Borne Biodéchets

**BOM** : Benne à Ordures Ménagères.

**CACES** : Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité.

**CAHM** : Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée

**CBM** : Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée.

**CC des Avant-Monts** : Communauté de Communes des Avant-Monts.

**CC du Clermontais** : Communauté de Communes du Clermontais

**CITÉO** : Fusion d'Éco-Emballages et d'Écofolio, CITÉO est un éco-organisme agréé par l'État pour le recyclage des emballages et des papiers.

**CNFPT** : Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale.

**Collecte en C1, C2...** : Fréquence de collecte (collecté une fois, deux fois... par semaine).

**CS** : Collecte Sélective.

**Déchets occasionnels** : déposés en déchèterie.

**DEEE** : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

**DMA** : Déchets Ménagers Assimilés.

**DMS** : Déchets Ménagers Spéciaux.

**DV** : Déchets Verts.

**ECT** : Extension des Consignes de Tri. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le tri se simplifie : tous les emballages ménagers et les papiers se trient.

**EMR** : Emballages Ménagers Recyclables.

**EPCI** : Établissement Public de Coopération Intercommunale.

**FCO** : Formation Continue Obligatoire.

**FIMO** : Formation Initiale Minimale Obligatoire.

**FMA** : Les remorques à Fonds Mouvants Alternatifs permettent la répartition homogène des ordures ménagères et un chargement optimisé.

**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

**ISDD** : Installation de Stockage de Déchets Dangereux.

**ISDND** : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux.

**ISDI** : Installation de Stockage de Déchets Inertes.

**JM emballages** : Journaux, Magazines (collectés).

**JRM** : Journaux, Revues, Magazines (triés).

**Loi AGEC** : loi Anti-Gaspillage pour l'Économie Circulaire de 2020.

**OMA** : Ordures Ménagères et Assimilées.

**OEKOMED** : Société Publique Locale uniquement constituée d'actionnaires publics.

**OM** : Ordures Ménagères.

**OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles.

**PAV** : Point d'Apport Volontaire.

**PAP** : Porte-à-Porte.

**PCC** : Papier Carton Complexés : briques alimentaires, tetrabrick.

**PCNC** : Papier Carton Non Complexés : bouteilles, bidons, flacons en plastique, papier, emballages en carton, canettes en aluminium, conserves, etc.

**PDR** : Point de Regroupement, la modalité de collecte regroupant les bacs à proximité des habitations.

**PET** : Polyéthylène Téréphtalate (plastique de type polyester).

**PEHD** : Polyéthylène Haute Densité.

**PJMR** : Papier Journaux Magazines Revues.

**PLPD** : Programme Local de Prévention des Déchets.

**RS** : Redevance Spéciale.

**SCH** : Syndicat Centre Hérault.

**SEM** : Société d'Économie Mixte.

**SEMPER** : Société d'Économie Mixte de Production Énergétique Renouvelable. Elle est constituée d'entreprises publiques et privées.

**SICTOM** : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères.

**PL** : Société Publique Locale.

**TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

**TGAP** : Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

**UVOM** : Unité de Valorisation des Ordures Ménagères.

**VALOHÉ** : VALorisation Ouest Hérault. Unité de valorisation par biostabilisation des ordures ménagères résiduelles.

**VO** : Valorisation Organique.



**SICTOM Pézenas-Agde**

Adresse postale :  
BP 112 34120 Pézenas  
Siège social :  
27 Avenue de Pézenas  
34120 Nézignan-l'Évêque



Tél. : 04 67 98 45 83  
contact@sictom-pezenas-agde.fr  
www.sictom-pezenas-agde.fr

